

PER
C-4

action

Canada France

N° 115 Septembre 1987 2,50 \$

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
BUREAU DU DEPOT LEGAL (2 EXEM
1700, RUE ST DENIS
MONTREAL, QUE.
H2X 3K6



**Interview de Madame Lucette Michaux-Chevry,
Secrétaire d'État chargé de la Francophonie**

**M. Jacques Chirac, Premier Ministre, s'adresse
aux membres de la Chambre de commerce française**

**L'Alliance Française du Manitoba, un rôle de
promotion culturelle**

Montpellier (Languedoc) à l'honneur

Revue sur les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.
Magazine concerning commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

En supplément détachable:
les cahiers technologiques du





Magie noire
LANCÔME
PARIS

PARFUMS
LANCÔME
PARIS

action

Canada France

Fondateur: Bertrand Namy

Comité de la revue:
Isabelle Chassin
Marie-Laure Gayet
Claude Janet
Richard Langevin
Jean-Paul Semellion
Jean-Pierre Sutto
Hélène Tirole

Publicité: ARA Inc.
34, rue St-Paul Ouest, bureau 44
Montréal (Québec) H2Y 1Y8
Tél.: (514) 288-5231

Coordination: Christian Chattey, C.C.I.F.C.
360, St-François-Xavier, 1er étage
Montréal (Québec) H2Y 2S8
Tél.: (514) 281-1246
Télex: 055-62358

Les articles qui paraissent dans ACTION CANADA FRANCE sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Toute reproduction de tout ou partie d'un article n'est permise que sur autorisation et doit porter la mention habituelle «Reproduit de la Revue ACTION CANADA FRANCE».

Articles in ACTION CANADA FRANCE are published under the exclusive responsibility of their authors.

Reproduction of all part of any article is only allowed with permission and must carry usual mention "Reproduced from magazine ACTION CANADA FRANCE".

ACTION CANADA FRANCE a remplacé, début 1976, la Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada établie depuis 1886 et est publiée 10 fois par an par «Revue Action Canada France Inc.», 360, Saint-François-Xavier, 1er étage, Montréal, Québec, Canada H2Y 2S8, téléphone (514) 281-1246. Courrier de deuxième classe; enregistrement n° 3700. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Numéro de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation): CN ISSN 0318-7306.

ACTION CANADA FRANCE replaced in 1976 the "Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada" established in 1886 and is published 10 times a year by "Revue Action Canada France Inc.", 360, Saint-François-Xavier, 1st Floor, Montréal, Québec, Canada H2Y 2S8, Phone (514) 281-1246. Second class mail; registration no. 3700. Legal registration: Bibliothèque Nationale du Québec. ISO number: CN ISSN 0318-7306.

La revue ACTION CANADA FRANCE est répertoriée dans l'Argus des Communications et dans le card.

Photocomposition
Conversion Plus Inc.

Photolithographie/Impression
Boulangier Inc.

Distribution
JONCAS/LMPI

Page couverture: A. Masri
«Pinardier à Sète sur le canal»
Le Pinardier est un bateau qui transporte du Pinard (vin en langage familier).

Éditorial



Mon mandat de coordonnateur de ACTION CANADA FRANCE s'est achevé ce mois-ci avec la fin de ma période de coopération militaire. Je saisis donc l'occasion qui m'est donnée de signer cet éditorial

pour exprimer mon espoir que cette revue continuera de s'améliorer au rythme qu'elle a connu depuis un an.

ACTION CANADA FRANCE donne une certaine image de la Chambre de commerce française au Canada et mérite donc toujours beaucoup d'efforts et d'attention! Depuis janvier 1986, nous avons lancé la série des numéros thématiques qui permettent de réunir de bons articles de fond et d'attirer des annonceurs spécialisés. Bien sûr, collecter chaque mois des articles sur des secteurs comme les mines, le bâtiment ou la pharmacie représente un challenge difficile à maîtriser. Pourtant, je puis me féliciter d'avoir maintenu avec le précieux concours des membres du Comité et en particulier notre imprimeur, la qualité professionnelle que chacun s'accorde maintenant à trouver à notre revue et cela, même si les meilleures conditions n'ont pas toujours été réunies!

Aujourd'hui, il faut prendre conscience qu'un effort d'investissement est indispensable pour continuer.

C'est la capacité de la Chambre de commerce française et de ses dirigeants à relever le défi qui décidera de l'avenir.

Pour ma part, je forme le vœu que cette revue réussisse afin que nos efforts ne soient pas vains.

Christian P. CHATTEY

Vie de la chambre

Comité sur les orientations de la Chambre

Le comité sur les orientations de la Chambre s'est réuni le 23 septembre 1987. Il a d'abord pris connaissance de l'article 2 des Statuts qui donne comme but à la Chambre «d'aider à développer dans les deux sens les rapports entre la France et le Canada». Il a aussi constaté que 78 % des personnes membres sont des nationaux canadiens, que 72 % des sociétés membres sont canadiennes et que 62 % des membres individuels sont canadiens. Par contre, l'on s'est rendu compte qu'une partie très importante des activités professionnelles de la Chambre est consacrée à l'accueil de missions et entreprises françaises au Canada.

D'une part, on souhaite que des efforts particuliers de recrutement soient faits auprès des sociétés filiales ou affiliées d'entreprises françaises. D'autre part, il sera recommandé au Conseil qu'à l'avenir, sans diminuer son rôle d'hôte, la Chambre, dans un souci de réciprocité, accentue ses services à l'endroit de ses membres canadiens intéressés au développement de leurs affaires en France, tout autant qu'à l'endroit de la communauté d'affaires locale en général.

Lors de ses prochaines réunions, le comité a l'intention de proposer la création de sous-comités qui étudieront les moyens de susciter davantage les investissements et les exportations en France, les modes de financement, les méthodes d'acquisition, les joint-ventures, etc. Le fruit de ces études demeurera à la disposition des membres de la Chambre. Les membres du Comité sont M. Jacques Brault, responsable, M. Louis Jalabert et M. Alain Lemaire.

Sommaire

5 Fêter la Francophonie

6 Interview de Mme Lucette Michaux-Chevry

9 Le chant des étoiles La Francophonie en direct

10 TV 5 Canada

14 Discours Premier Ministre Jacques Chirac

17-24 Cahier CFCI

25 Alliance française du Manitoba

28 Montréal: l'Amérique par la grande porte

29 Page culturelle

30 Bilan des procédures VSNE

31 Nouvelles brèves de l'industrie

32 Nouvelles

33 Nouvelles juridiques

34-35 Salons

36-37 Articles BNP

38 Statistiques

n° 115
Septembre 1987



L'immeuble du Siège Social à Montréal



CRÉDIT LYONNAIS CANADA

- **Crédits corporatifs** à court et moyen terme
- **Financement du commerce international**
- Change, lettres de crédit, cautions
- Accueil des sociétés françaises
- Montréal – Toronto – Calgary – Vancouver

Filiale à 100% du
CRÉDIT LYONNAIS (France),
une des plus grandes
banques mondiales
avec un très important
réseau international



*Le Siège du Crédit Lyonnais à Paris
est un immeuble classé*

MONTREAL
(514) 288-4848
2000 Mansfield,
Montréal, Québec
H3A 3A6

TORONTO
(416) 979-5454
Sun Life Centre
200 King Street West,
Toronto, Ontario
M5H 3T4

CALGARY
(403) 263-1080
Suite 1670, Bow Valley Square I,
202 Sixth Avenue S.W.,
Calgary, Alberta
T2P 2R9

VANCOUVER
(604) 685-3300
920 The Grosvenor Building,
1040 West Georgia Street
Vancouver, British Columbia
V6E 4H1

Fêter la francophonie

L'environnement culturel du sommet

La tenue à Québec du second sommet francophone (du 2 au 4 septembre) fut l'occasion de nombreuses manifestations culturelles. Toutes s'efforcent de mettre l'accent sur la diversité et la richesse des cultures francophones, dont l'usage d'une même langue fait un bien commun.

Le Canada à l'heure de la francophonie

Hôtes du second sommet francophone, la province du Québec et le Canada ont eu à cœur de donner un certain éclat à ce rendez-vous. Documents (un ensemble pédagogique sur la francophonie a été préparé à destination des professeurs de français du Canada), rassemblements, expositions, spectacles, contribuent à donner à chacun une claire idée de l'extension de la francophonie et de sa vitalité.

Québec a ainsi déjà accueilli, cet été, plusieurs rassemblements francophones.

Du 27 au 30 juin, le «rassemblement des francophones d'Amérique» s'est exprimé au nom de toutes les communautés de langue française d'Amérique du Nord. 400 jeunes de 30 pays ont présenté à l'«Expo-science internationale», du 10 au 17 juillet, leurs réalisations scientifiques et techniques. Du 25 juillet au 1er août, les Chorales internationales ont offert au public un concert de chorales venues des quatre points cardinaux.

Du 30 août au 1er septembre, ce sont les enseignants de pays francophones qui ont débattu ensemble de l'éducation et de la formation, tandis que des spécialistes universitaires se sont interrogés à l'Université Laval sur «les sommets, instruments concrets du développement économique et culturel». Les organisations non gouvernementales de la francophonie ont, elles, examiné leur place et leur rôle dans la coopération et le développement.

Dans le même temps, au Manège militaire de Québec (28 août — 7 septembre), un «Carrefour» a été consacré aux réalisations du Canada français dans des secteurs couverts par les réseaux de suivi du premier Sommet.

Un accent francophone

Un accent francophone est par ailleurs donné à la plupart des manifestations cultu-

relles annuelles, qui se sont efforcées en 1987 de s'ouvrir largement sur l'ensemble des cultures de langue française.

Le Salon international du livre et le festival d'été de Québec, le festival musical du domaine Forget, le festival mondial de folklore de Drummondville ont ainsi donné une large place à la participation des différents pays d'expression française, et notamment aux artistes africains.

Le très populaire Festival des films du monde a allongé sa durée (du 21 août au 1er septembre) pour proposer un programme plus riche, et présenter ensuite dans la ville de Québec et au Nouveau-Brunswick une sélection de films à dominante francophone.

Enfin, du 6 août au 16 août, des maîtres artisans de 14 pays francophones ont présenté à l'exposition «Plein art» leurs techniques et leurs produits, tandis que six jeunes artistes de même origine se mêlaient à leurs homologues québécois à Baie-Saint-Paul.

Pleins feux pour le sommet

Toutes ces manifestations culturelles culmineront, bien évidemment, avec la tenue du sommet.

Le 1er septembre, ce fut la fête: la cérémonie d'accueil des chefs d'État étrangers suivie d'une fête populaire, au cours de laquelle fut présenté le vidéogramme «Le chant des étoiles» (voir article page suivante), évocation de la chanson francophone en même temps que brillant exemple de création d'images par ordinateur.

Mais auparavant, les habitants de Québec et les touristes ont pu participer à l'inauguration de la nouvelle place de Paris par le Premier Ministre de la France (lundi 31 août, 17 h 00) et jouir d'autres expositions et spectacles organisés en marge du sommet: applaudir l'une ou l'autre des 5 pièces de «Théâtres francophones» sélectionnées par la Commission internationale du théâtre francophone créée en juin* — ou s'esbaudir en voyant les plus abstraites des propositions logiques s'incarner dans «l'augmentation» de G. Perec**; apprécier la sélection du Festival des films du monde, présentée du 28 août au 3 septembre; entendre au téléphone trente écrivains de langue française dire de leur oeuvre un morceau choisi, dans le cadre de l'exposition «Tonalités» installée à la bibliothèque Gabrielle Roy de Québec, puis à Montréal.

Une initiative des milieux d'affaires

Le deuxième «Mondial de la publicité francophone», initialement prévu du 31 août au 2 septembre, est reporté au mois d'octobre suivant.

Mais, juste après le sommet (du 4 au 12 septembre), le Centre de commerce mondial de Montréal a organisé une rencontre de décideurs des divers pays francophones avec les communautés d'affaires des régions de Montréal et de Québec.

L'effort des gouvernements

Tout cet «environnement culturel du sommet», reposant sur un foisonnement d'initiatives particulières, n'aurait pu se déployer sans le concours financier du pays et de la province hôtes, qui ont subventionné plusieurs des manifestations prévues et examiné pour ce faire plus de deux cents projets.

Mais la France a également largement contribué à l'éclat du sommet, par le dégage- ment de missions et la fourniture de matériels permettant de renforcer la dimension francophone de plusieurs manifestations culturelles.

Elle est à l'initiative de la présentation des «Théâtres francophones», conçue dans le même esprit que le Théâtre international de langue française (T.I.L.F.) soutenu par le ministère français de la Culture et de la Communication.

Enfin, notre pays contribue largement au financement du vidéogramme «Le chant des étoiles» qui, tel un symbole de la modernité de la francophonie a été présenté au seuil du sommet.

Son implication significative dans cet environnement foisonnant du sommet témoigne à la fois de la vitalité de sa culture, de l'avancement de sa technologie, et de son engagement résolu dans la coopération francophone.

* Il s'agit de: «Le chien» (Canada); «Aurelia Steiner» (France); «Zinimo Zinimo Zi» (Mali); «Fragments d'une lettre d'adieu» (Québec); «La fille des dieux» (Sénégal) (du 31 août au 5 septembre à Québec, du 7 au 13 septembre à Montréal).

** Théâtre de l'Anidote (les 29 et 30 juin à Québec, bibliothèque Gabrielle Roy puis, Place Royale, les 21 et 23 à l'UQAM; le 27 à Laval).

Interview de Madame Lucette Michaux-Chevry Secrétaire d'État chargé de la Francophonie



Alexandrine Le Houérou: En 1986 fut crée le Secrétariat d'État chargé de la Francophonie au sein du gouvernement français; pourriez-vous nous dire quel est le rôle de ce Ministère?

Mme Lucette Michaux-Chevry: La création du Secrétariat d'État auprès du Premier Ministre chargé de la Francophonie exprime une volonté politique claire au niveau le plus élevé du gouvernement de la France. Visant à donner à la Francophonie toute la portée qu'elle mérite, car la Francophonie, ce n'est pas seulement, dans le monde contemporain, l'usage commun d'une même langue qui partagent un certain nombre de pays à travers le monde, c'est également et sans doute de plus en plus, un certain nombre d'espaces de coopération dont la langue constitue un vecteur naturel particulièrement adapté.

Je suis persuadée, en effet, que, retrouvant ses racines populaires, la Francophonie doit être dans toute la mesure du possible pluridisciplinaire et multipolaire. De ce point de vue, il est tout d'abord clair que le rôle de la langue française doit être défendu et promu, en France comme à l'étranger, dans ses diverses applications contemporaines, et non seulement sous

l'angle de ce que l'on désignait autrefois sous le nom de «Belles lettres». Cette évolution me paraît acquise. Encore faut-il veiller à ne pas se laisser dépasser par les mutations de toutes sortes qui se produisent aujourd'hui. C'est par l'espace de la technologie, c'est par l'espace de l'économie, c'est par l'espace de la culture et de la communication, c'est par l'espace des nouvelles formes d'éducation et de formation, c'est bien entendu par l'espace de la coopération dans ses aspects les plus divers que se joue — c'est-à-dire que se gagne ou que se perd — l'enjeu de la Francophonie.

Mais il serait par ailleurs illusoire, et même dangereux, de croire que la Francophonie est uniquement une affaire «Franco-française». Heureusement, la diffusion du français dans le monde a donné naissance à de nouveaux pôles francophones de plus en plus dynamiques et appelés certainement à jouer un rôle croissant dans leurs sphères d'influence naturelle: je pense surtout au pôle Québéco-canadien mais aussi au pôle africain, dans lesquels, baignant dans un climat très différent du nôtre, le français trouve à la fois une saveur et une vigueur nouvelle, qui ne peuvent que favoriser son développement. Je suis convaincue que l'avenir du français dans le monde passe par la prise de responsabilités de nos principaux partenaires linguistiques dans leurs zones en liaison avec nous. Précisément, la France doit avoir, dans cette conception multipolaire de la Francophonie, une fonction d'impulsion et de coordination à laquelle elle n'entend nullement se dérober.

A.L.H.: Le deuxième sommet de la Francophonie vient de se tenir à Québec réunissant les principaux représentants des pays francophones; quels en sont d'après vous les résultats concrets?

Mme L.M.C.: Le sommet de Paris avait été caractérisé par la volonté des chefs d'État et de gouvernement d'arrêter des mesures concrètes de coopération. Ils avaient ainsi défini vingt huit actions à engager sans délai. Le Sommet de Québec a été marqué par la même préoccupation.

Si la concertation politique et économique y a joué un rôle plus important que lors de la Conférence de Paris, il faut bien voir que

la simple pratique de cette concertation est déjà en elle-même un résultat concret.

Mais c'est surtout par le volume et la qualité des projets de coopération et de développement qui ont été retenus à Québec que ce deuxième Sommet francophone s'est caractérisé.

Les chefs d'État et de gouvernement ont à la fois affirmé leur souci d'assurer la continuité des actions lancées à Paris et leur volonté de mettre en oeuvre des projets structurants tout spécialement dans les secteurs de haute technologie dont la maîtrise permettra à l'ensemble des pays francophones de répondre ensemble aux défis de civilisation des prochaines années. L'exécution rapide de ces projets donnera à ces occupations toute leur portée concrète.

A.L.H.: Historiquement le Québec et la France sont liés par leur langue; avez-vous pu observer une réelle convergence de vue entre nos deux pays sur les questions de la Francophonie? Nous parlons la même langue, avez-vous l'impression de dire les mêmes choses?

Mme L.M.C.: Les Français et les Québécois ne disent pas les mêmes choses. C'est très bien ainsi et c'est là tout l'intérêt du dialogue souvent intense et toujours profond qui, plus que jamais, se développe entre eux.

Mais ce dialogue se déroule en français et cela grâce au superbe attachement des Québécois à leur langue. Les Français, eux aussi, aiment leur langue, parfois sans trop le savoir, d'ailleurs.

Cet amour commun d'une même langue m'apparaît être la meilleure garantie d'une profonde compréhension, en définitive.

A.L.H.: Le français est menacé au Québec par la proximité des États-Unis. Comment la France envisage-t-elle de soutenir efficacement le Québec dans sa politique de maintien du français en Amérique du Nord?

Mme L.M.C.: Le français n'est pas seulement menacé au Québec par la proximité des États-Unis: il l'est, depuis de nombreuses années en Europe ou en Afrique par les pressions directement politiques ou seulement linguistiques qu'il subit à l'intérieur de

chacun des pays qui l'utilise ou dans les instances internationales.

Le français qui a su, malgré ces pressions, maintenir son statut de langue universelle, durant les dernières décennies dispose désormais d'atouts déterminants pour imposer une position qui ne lui soit contestée: — 41 pays se sont réunis depuis 1986 dans un cadre institutionnel qui fait de cette langue le lien qui les unit officiellement. Un tel choix ne peut être remis en cause sans constituer pour ces 41 pays un échec personnel et politique de première importance.

— Le choix linguistique qu'ont opéré ces pays impose que soit mise en place, au niveau international, une politique globale du français qui rende à cette langue le statut international auquel elle aspire. Cette politique est désormais mise en oeuvre dans tous

les domaines où la nécessité s'impose, particulièrement dans celui de la terminologie scientifique.

A.L.H.: Au-delà du rapprochement culturel, sur le plan économique que peut apporter la Francophonie? Une coopération entre les Chambres de Commerce françaises déjà bien implantées dans le monde et votre Ministère serait-elle envisageable?

Mme L.M.C.: Le Secrétariat d'État à la Francophonie n'a pas de compétences économiques spécifiques, il ne se désintéresse pas pour autant de l'économie dont le rôle est essentiel pour le rayonnement de notre langue. Il va de soi que dans cette perspective, je souhaite en ce qui me concerne ren-

forcer les contacts que j'entretiens déjà avec les Chambres de Commerce qui doivent, selon moi, prendre une part non négligeable dans le développement des affaires en français.

*Propos recueillis par
Alexandrine Le Houérou*

MARTINEAU WALKER AVOCATS

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES DE COMMERCE

3400, La Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1E9
Téléphone (514) 397-7400
Sans frais d'interurbain 1-800-361-6266
Bélinographe (514) 397-7600
Télex 05-24610 BUOY MTL

Bureau 1100, Immeuble 'La Laurentienne'
425, rue Saint Amable
Québec, Canada G1R 5E4
Téléphone (418) 647-2447
Sans frais d'interurbain 1-800-463-2827
Bélinographe (418) 647-2455

action

Canada France

BULLETIN D'ABONNEMENT

SUBSCRIPTION ORDER

Nom / Name _____
Compagnie / Company _____
Adresse / Address _____
Ville / Town _____
Code Postal / Code _____
Téléphone / Phone _____

Ci-joint mon chèque Veuillez me facturer
Payment enclosed Please bill me

\$ 15 Canada
\$ 20 France et autres Pays/France and other countries
10 numéros annuels / 10 issues a year

360 Saint-François-Xavier
1^{er} Étage, Montréal, Québec
Canada H2Y 2S8

Téléphone: (514) 281-1246
Télex: 055-62358

le courrier français

de Montréal

Le Courrier Français, créée en 1953, est le journal de la communauté française au Canada.

Chaque mois, vous y trouverez un dossier d'ordre économique, social, culturel ou autre, sur un phénomène significatif de la présence française au Canada, un compte-rendu des derniers événements qui marquent l'évolution de la société française, une galerie de portraits, des chroniques cinéma, littérature, musique, législation, l'annonce des activités de l'Union française et des différentes associations françaises.

Le Courrier Français parle le langage des français du Canada. Lisez le Courrier Français! Abonnez vos amis!

Un an (11 numéros) : 15\$

Je désire m'abonner au Courrier Français.
Ci-joint un chèque de 15 \$.

Nom

Adresse

Ville Tél.

Maheu Noiseux

COMPTABLES AGRÉÉS

2, COMPLEXE DES JARDINS, BUREAU 2600 TEL: (514) 281-1555
C.P. 153, MONTRÉAL, H5B 1E8 TÉLEX: 055-60917

BUREAUX A OTTAWA, HULL, HAWKESBURY, ROUVIN
VAL D'OR, AMOS, LASARRE, TIMMINS, MONTRÉAL
LAVAL, QUÉBEC, SÈTE-FOY, LEVIS, SAINT-ANSELME,
THETFORD-MINES, LAC MEGANTIC, MONCTON,
CAMPBELLTON ET FORT LAUDERDALE

SOCIÉTÉ NATIONALE MAHEU NOISEUX-COLLINS BARROW
BUREAUX A VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON, WINNIPEG,
TORONTO, HALIFAX ET AUTRES VILLES DU CANADA
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE FOX MOORE INTERNATIONAL

«Le chant des étoiles»

Le 30 août fut diffusé à la télévision de Radio-Québec, au cours de l'émission «SOMMET FRANCOPHONIQUE», puis présenté au grand public le 1er septembre, à l'occasion de l'ouverture du SOMMET DE QUÉBEC, un vidéo-clip (vidéogramme) en images de synthèse, coproduit par le Québec et la France pour la promotion de la langue française: «Le chant des étoiles».

Ce court métrage invite le spectateur à un voyage de 12 minutes dans le monde de la chanson francophone.

Des chanteurs et chanteuses francophones de tous pays se succèdent selon un voyage planétaire inattendu; une chanson inédite écrite par le parolier québécois Luc PLAMONDON, constitue le thème sonore.

Au double sens du mot, il s'agit d'un voyage dans le monde des étoiles de la chanson francophone.

La diversité des visages, blancs, noirs, asiatiques, des chanteurs francophones des différents continents; la diversité des accents, timbres de voix, accompagnements instrumentaux, décors, donnent la dimension internationale de la francophonie.

Message culturel, «Le chant des étoiles» démontre aussi que le français est porteur de progrès et de modernité. Cet aspect essentiel pour la survie et la promotion de notre langue, est traduit de façon implicite par la qualité picturale du film qui a été réalisé en utilisant les techniques les plus récentes

de synthèse d'images en trois dimensions par ordinateur.

La réalisation de ce document est significative également du dynamisme et de l'efficacité de la coopération entre le Québec et la France, en particulier dans les domaines de la coproduction cinématographique et télévisuelle, de la science et de la technologie, et constitue enfin un apport important conjoint à la cause de la francophonie.

Alain Bertraneu
Attaché scientifique au
Consulat de France à Québec

La francophonie en direct

Le Conseil de la langue française, à l'occasion de la tenue du Sommet de la francophonie, a présenté un ouvrage de deux tomes sous le titre *La francophonie en direct* de l'auteur Axel Maugéy. Le lancement, présidé par madame Lise Bacon, vice-première ministre et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, a eu lieu dans le cadre des activités de Carrefour.

Cet ouvrage regroupe des propos recueillis auprès de personnalités du monde francophone. Des chefs d'entreprises, des écrivains, des hommes et des femmes politiques du Québec, du Canada, de la France et de l'Afrique témoignent de leur engagement en faveur de l'avenir du français dans le monde.

Le ministre des Relations internationales, monsieur Gil Rémillard, a préfacé le premier tome qui porte sur «l'espace culturel et politique». Il contient les interviews de personnalités québécoises et canadiennes, notamment celles de Lise Bacon, Yves Beauchemin, Louise Beaudoin, Denise Bombardier, Lucien Bouchard, Robert Bourassa, Jacques Godbout, Pierre-Marc Johnson, Naim Kattan, Michèle Lalonde, Bernard Landry, René Lévesque, Antonine Maillet, Marcel Masse, Gaston Miron, Alice Parizeau, Monique Vézina.

Le second tome, préfacé par le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, monsieur Pierre MacDonald, traite de «l'espace économique». Le joaillier Alain Boucheron, l'homme politique

Michel Jobert, le millionnaire Elias Malka et le patron de Lavalin, Bernard Lamarre, commentent, chacun à sa façon, les défis nouveaux auxquels sont confrontés les décideurs du monde francophone.

Monsieur Axel Maugéy présente, dans l'introduction de l'ouvrage, une synthèse des enjeux actuels de la francophonie. Il estime que si le Sommet de Paris a permis à la francophonie de naître comme un ensemble politico-culturel mondial, il faut maintenant renforcer le volet économique. Il faudra alors que des projets voient le jour dans les domaines de l'informatique, des télécommunications et de l'énergie, sinon la déception sera grande.

LETTE & ASSOCIÉS

Avocats
Agents de marques de commerce
Barristers & Solicitors
Trade Mark Agents

MONTRÉAL

615 ouest, Bd Dorchester
Montréal, P.Q. H3B 1P9
Tél.: (514) 871-3838
Télex: 05-24456 Lexinter Mtl
Téléfax: (514) 876-4217

TORONTO

181 University Ave
Toronto, Ont. M5H 3M7
Tél.: (416) 361-1166
Télex: 06-218499 Letwhit Tor
Téléfax: (416) 361-1861

BUREAUX EUROPÉENS

3, rue du Boccador
75008 PARIS
Tél.: (1) 47.23.62.03
Télex: Lette 640274F
Téléfax: (1) 47.20.76.79

10, rue Pierre Fatio
1211 GENÈVE 3
Tél.: (22) 21.50.41
Télex: 421431 JAWE CH
Téléfax: (22) 21.55.52

TV 5 Québec Canada

Le point de vue européen

par Edgar Roy
Vice-président de TV 5
Directeur adjoint de la Télévision
suisse romande

La collaboration francophone

Grâce à la coopération professionnelle des organismes francophones de radio-télévision, le programme TV 5 est diffusé depuis le 2 janvier 1984. Ce programme est composé de sélections des meilleures émissions produites par les trois chaînes de télévision française (TF1, A2, FR3), la Radio-Télévision Belge de la communauté française (RTBF), le Consortium de télévision du Québec-Canada (CTQC) et la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR).

Chaque chaîne fournit une journée de programmes par semaine. Actuellement, TV 5 diffuse son programme tous les jours de 16 h à 24 h.

TV 5 est la seule chaîne européenne par satellite émettant en français.

Les objectifs

Le but de TV 5 est avant tout de renforcer la place de la francophonie, avec ses diversités nationales et régionales, d'offrir une sélection de programmes de qualité dans tous les genres, d'être une vitrine de la production audio-visuelle francophone, en bref de donner à voir le monde en français.

Mais TV 5, c'est aussi le souci de développer une collaboration permanente entre les télévisions de France, de Belgique, du Canada et de Suisse en assurant la diffusion d'un programme commun et multinational à vocation internationale.

Enfin, pour assumer pleinement cette vocation francophone internationale, TV 5 offre une structure d'accueil à des productions audio-visuelles des télévisions du Sud, africaines en particulier. À cet effet, un accord a été conclu avec le CIRTEF, le Conseil international des radios-télévisions d'expression française et, depuis février de cette année, une émission produite par les membres du CIRTEF est diffusée sur TV 5 chaque mercredi soir.

Le programme

Le programme de TV 5 est composé d'une sélection des meilleures émissions, dans tous les genres, de chacun des six partenaires: fiction, émissions culturelles et musicales, documentaires, variétés, émissions pour les jeunes, retransmissions sportives, magazines.

Le programme est complété par la transmission quotidienne, en léger différé, du Journal télévisé d'une chaîne française et par des productions communes.

Mentionnons également le support offert par TV 5 au cinéma francophone par la diffusion bi-hebdomadaire d'un Ciné-club et l'effort entrepris pour la diffusion d'émissions en direct (musique, sports).

Chaque soirée est entièrement conçue et préparée sous la responsabilité d'une seule société. Les émissions proposées accordent une importance toute particulière aux émissions de caractère culturel et à celles destinées aux jeunes téléspectateurs. Précisons ici que le programme de TV 5 est un programme non commercial.

À ses débuts, en 1984, TV 5 diffusait trois heures de programmes par jour. En 1985, avec la diffusion du Journal télévisé français et du Ciné-club, la durée moyenne quotidienne a été portée à quatre heures. Dès mars 1986, grâce à la participation du Québec-Canada, elle est passée à plus de six heures, puis à huit heures (neuf heures le samedi et le dimanche) en décembre 1986.

Le public

L'extension permanente et parfois spectaculaire de l'audience de TV 5 a montré qu'un programme francophone transmis par satellite peut trouver un public.

— dans les pays européens de langue française

en proposant, en plus de la répétition d'émissions de qualité, des programmes qui ne peuvent être reçus par la voie hertzienne classique dans la zone desservie;

— dans les pays européens non francophones

auprès d'une minorité culturellement concernée en assurant une présence francophone auprès de publics qui ne peuvent avoir accès à la langue française par d'autres moyens audio-visuels;

— hors d'Europe, tout spécialement dans les pays où la langue française est en usage; ailleurs aussi pour les publics qui désirent maintenir un contact culturel avec la francophonie.

La diffusion européenne par ECS 1

Le programme de TV 5 est transmis de Paris sur le transpondeur français du satellite de communication ECS 1. La zone de couverture s'étend à l'ensemble de l'Europe occidentale, y compris l'Afrique du Nord. Ainsi tous les réseaux de distribution par câble de cette zone peuvent capter TV 5 moyennant une installation de réception simple.

Le programme de TV 5 est mis gratuitement à la disposition des réseaux de câble.

La réception actuelle de TV 5

En moins de quatre ans, la Télévision francophone par satellite a plus que quintuplé son potentiel initial et peut être captée actuellement par 5,5 millions de foyers câblés en Europe et en Afrique du Nord, ce qui représente une audience potentielle de près de 15 millions de téléspectateurs. Le programme est reçu à ce jour dans 20 pays: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Islande, Irlande, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Tunisie et Yougoslavie.

Bien entendu, la réception de TV 5 varie dans ces divers pays en fonction de l'infrastructure des réseaux câblés.

La diffusion au Québec — Canada

C'est au cours du premier Sommet francophone, tenu à Paris en février 1986, que fut évoquée l'implantation de TV 5 en Amérique du Nord. Depuis lors, la situation a évolué très rapidement et le projet TV 5 Québec — Canada est examiné actuellement par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Nous espérons vivement que, dès janvier 1988, une adaptation du programme de TV 5 Europe pourra être diffusée au Canada où elle constituera assurément un apport culturel significatif pour la majorité des francophones. Un tel service à caractère culturel, de programmation générale et internationale de langue française, ayant comme cible initiale les provinces où se concentrent la majorité des francophones d'Amérique du Nord, tout particulièrement le Québec, pourrait certainement contribuer au renforcement de la francophonie dans cette partie du monde.

L'organisation

TV 5 repose sur une structure très souple et légère. Les trois sociétés françaises de télévision (TF1, A2, FR3) ont constitué un Groupe d'intérêt économique, dénommé «Satellimages», qui assume la gestion de l'opération à Paris. La RTBF et la SSR, puis le Consortium de télévision Québec — Canada dès 1985, se sont associés à «Satellimages» par un accord de coopération dans lequel chacune des six chaînes est représentée de manière paritaire. Toutes les décisions importantes sont prises à l'unanimité. Mais

(suite à la page 13)

TV 5 Québec Canada

Le point de vue canadien

par Franklin Delaney
Président du Consortium de
télévision Québec Canada
Vice-président de la Télévision
française de la Société Radio-Canada

Extrait du discours prononcé au Sommet de la Francophonie.

On ne peut pas imaginer de lieu plus approprié pour parler de TV 5 que ce Carrefour, qui se situe dans l'axe même du Sommet francophone de Québec.

Le Canada français a mesuré depuis longtemps le risque qu'il courrait s'il était isolé des autres foyers francophones du monde. Pour s'exprimer et grandir, notre culture a besoin de rapports réguliers et d'échanges, particulièrement avec l'Europe, d'où viennent nos ancêtres. Nous croyons depuis longtemps aussi, que nous pouvons fournir quelques instruments au grand orchestre de la francophonie; et nous avons envie de faire cette contribution et de participer ainsi à de grandes actions communes.

C'est pourquoi, en radio-télévision, Radio-Canada a adhéré dès 1955 à la Communauté des radios publiques de langue française (CRPLF). En 1964, la SRC était au nombre des fondateurs de la Communauté des télévisions francophones (CTF); par la suite, Radio-Québec, Télé-Métropole et TVOntario s'y sont jointes. En 1978, Radio-Canada et Radio-Québec co-présidentèrent, à Montréal, à la naissance du CIRTEF. Ce Conseil international des radios-télévisions d'expression française opérait, pour la première fois, la jonction très souhaitable entre les organismes du Nord et ceux du Sud, en vue de créer de nouvelles initiatives d'échange, de partage et de coopération. Quant à TV 5, elle apparut en Europe en janvier 1984.

Lorsque les autorités du Canada et du Québec indiquèrent qu'elles étaient prêtes à soutenir la participation canadienne à TV 5, les télédiffuseurs et producteurs décidèrent de se regrouper et de former le Consortium de télévision Québec Canada. Depuis janvier 1986, les huit organismes membres du CTQC diffusent sur TV 5 chaque lundi, un éventail d'émissions canadiennes dont une revue de la semaine au Canada qui s'intitule «Nouveau-Monde».

Vue d'ici, TV 5 est une réussite, qui démontre la capacité des pays francophones de s'adapter au nouvel environnement mondial des communications, et de s'y développer, en occupant un créneau original et qui parle français.

C'est notre conviction, de ce côté-ci de l'Atlantique, que la formation de grands ensembles est nécessaire aujourd'hui pour affirmer toute culture et pour assurer son

épanouissement, face à d'autres puissances culturelles qui pourraient s'avérer envahissantes. Montrer notre force, ce sera montrer notre union. Non seulement pourrions-nous, entre francophones du monde entier, mettre sur pied des coproductions importantes qui retiendront l'attention des auditoires de divers pays, mais nous pouvons d'ores et déjà, grâce à TV 5, proposer chaque jour un programme de télévision attrayant et de qualité, conçu et produit en langue française.

En plus de vouloir participer à une action internationale significative, le Consortium de télévision Québec Canada s'est joint à TV 5 pour une autre raison: celle de mieux équilibrer la «balance commerciale» des échanges d'émissions, qui a toujours été défavorable pour nous. TV 5 offre l'occasion aux artistes canadiens, aux auteurs, aux réalisateurs, aux techniciens et aux maisons de production, de montrer la qualité et l'intérêt de leurs produits à des auditoires européens et nord-africains, six heures par semaine, dans dix-sept pays. À ce propos, nous avons hâte au jour où la France, marché prépondérant, affichera un taux de câblage aussi avantageux que celui de la Belgique et de la Suisse!

La participation du Québec Canada va donc se poursuivre sur TV 5, mis en ondes depuis Paris. Mais un autre projet est en gestation, qui ouvre un «deuxième front» des plus prometteurs: le service de télévision TV 5 QUÉBEC CANADA, mis en ondes depuis Montréal.

Comme l'a rappelé M. Edgar Roy, ce projet de diffusion de TV 5 au Canada a reçu une impulsion déterminante au premier Sommet de Paris. En janvier 1987, une déclaration conjointe des ministres responsables des Communications de la France, du Canada et du Québec réitérait la volonté politique d'un tel développement. Monsieur François Léotard, Madame Flora MacDonald et Monsieur Richard D. French déclaraient alors:

«En tant que principaux foyers des francophones d'Europe et d'Amérique, la France, le Canada et le Québec ont en ce sens la responsabilité commune de relever les défis économiques et culturels que leur pose l'expansion de l'espace audiovisuel francophone. (...)

«À cet effet, les ministres susmentionnés décident, dans le respect de leurs législations respectives en vigueur, de mener à bien la diffusion de la chaîne francophone TV 5 vers l'Amérique du Nord».

Fort de cet appui, le Consortium de télévision entreprit les travaux nécessaires et déposa une requête pour l'obtention d'une licence auprès du Conseil de la radiodiffu-

sion et des télécommunications canadiennes. La comparaison du Consortium devant le CRTC eut lieu le 22 juillet et le 13 août.

Il revient donc au CRTC d'autoriser formellement la création du nouveau service, et dans cette attente, nous ne pouvons parler que d'un projet, qui pourrait se réaliser quatre mois après son approbation.

Quel est-il, ce projet de TV 5 au Canada?

Mon collègue Jacques Girard le résumait ainsi, devant la Chambre de commerce française au Canada, en avril dernier:

«TV 5 se veut une vitrine culturelle exceptionnelle des peuples d'expression française et dans cette perspective, elle offrira quotidiennement aux Canadiens neuf heures de programmation prestigieuse et diversifiée».

TV 5 Québec Canada, ce sera le résultat de l'action convergente de treize organismes de télévision — cinq européens et huit canadiens — et de quatre gouvernements: la France, la Belgique, le Canada, le Québec, gouvernements dont l'apport est généreux et déterminant.

Du côté canadien, le Consortium regroupe les huit organismes suivants, quatre publics et quatre privés. Les publics: Radio-Québec, TVOntario, l'Office national du film et Radio-Canada. Les privés: Télé-Métropole, Télévision Quatre Saisons, Cogeco et un regroupement de producteurs indépendants. Il est inusité, vous l'aurez remarqué, de voir ces organismes, dont plusieurs sont concurrents dans leur activité quotidienne, faire cause commune dans la poursuite d'un objectif supérieur et partagé par tous: l'avancement de la francophonie dans le monde.

L'objectif premier de TV 5 Québec Canada sera d'amener au Canada les émissions que TV 5 diffuse sur son réseau câble européen. Ces émissions seront françaises, belges, suisses, et viendront aussi d'Afrique et d'autres pays du Sud. Il y aura, dans la grille, prépondérance d'émissions européennes: 75 % de la soirée leur sera consacré.

Dans le cas particulier des actualités, pour la première fois on pourra voir les nouvelles de TV 5 — qui sont celles de TF 1 ou d'Antenne 2 — le même jour au Canada.

Les émissions canadiennes toucheront surtout l'information au sens large. Par exemple, il y aura deux bulletins de 30 minutes chaque jour, du lundi au vendredi. L'information canadienne se préoc-



AVEC LES COMPLIMENTS DU

**CREDIT
COMMERCIAL
DE FRANCE
(CANADA)**

Siège social:

1155 ouest, boul. Dorchester, bureau 2305
Montréal, Québec H3B 2K2
Tél.: (514) 875-4310 Télex: 055-62153

Succursale:

141 ouest, rue Adelaide, bureau 1004
Toronto, Ontario M5H 3B2
Tél.: (416) 863-9331 Télex: 06-218358

TV 5 Québec Canada

Le point de vue canadien

Suite de la page 11

cupera d'abord de ce qui se passe dans les régions, celles du Québec et des autres provinces du Canada, et elle suivra le dossier de la francophonie internationale.

TV 5 consacrera chaque jour un bloc de deux heures à l'information générale. Après les bulletins de Nouvelles, français et canadiens, on verra chaque soir à 20 h, un magazine européen, servi le plus chaud possible, comme «7 sur 7» de TF 1, «Temps présent» de la SSR, «Le Club de l'Europe» de la RTBF, «Thalassa» et «Montagne» de FR 3, et «Continents francophones», émissions des télévisions du Sud. Les programmes de divertissement suivront, de haut calibre, de même que des rubriques culturelles comme «Apostrophes» d'Antenne 2.

Quatre séries canadiennes de caractère culturel seront créées, et une période régulière de 90 minutes sera consacrée à des documentaires canadiens.

L'ensemble du programme sera distinctif et complémentaire de celui des diffuseurs existants.

Le modèle de programmation adopté sera différent de celui de TV 5 Europe. TV 5 Canada doit tenir compte de la concurrence

de la trentaine de canaux du câble, des contraintes de diffusion des chaînes existantes et des habitudes d'écoute de notre auditoire, qui est fidèle non pas tant à un même fournisseur d'émissions qu'à des émissions particulières qui l'intéressent.

La diffusion de TV 5 est prévue sur le satellite Anik C. Cependant, le Consortium se penche sur l'hypothèse de la diffusion par le satellite Anik D, de manière à rejoindre tout l'hémisphère nord-américain, soit le Canada en entier, les États-Unis et les Antilles françaises. C'est un objectif à réaliser le plus tôt possible, afin de desservir les francophones et les francophiles qui s'y trouvent un grand nombre. Nous avons bon espoir de rallier à cette mesure les autorités compétentes, dans un avenir assez proche.

TV 5 est appelé à remplacer TVFQ 99, qui diffuse par câble depuis 1979 des émissions françaises, en vertu d'un accord de coopération franco-québécois. Le Consortium rend hommage à ceux et celles qui ont travaillé à cette initiative de pionnier. Elle avait pour effet, selon le CRTC, de contribuer «à améliorer l'équilibre entre les services offerts en langue française et anglaise par les entreprises de télévision par câble du Québec».

Le même objectif sera valable pour TV 5.

Pour ce qui est de la commercialisation, c'est un sujet qui n'est pas déplacé dans le cadre du présent Carrefour... TV 5, aussi bien ici qu'en Europe, sera ouvert à la commandite institutionnelle, ou à l'annonce dite de prestige, ou au «sponsoring» comme la nomment souvent les Français. Nous croyons que TV 5 propose un marché distinct et périphérique à de nombreuses sociétés qui ont des clientèles internationales: banques, manufacturiers, lignes aériennes, services de tourisme et autres. TV 5 sera en mesure bientôt de leur faire des propositions intéressantes.

Voilà donc les objectifs que poursuivra TV 5 au Canada, dès qu'il détiendra sa licence du CRTC. Ce sera, comme l'exprimait M. Jacques Girard, «un canal privilégié pour faire connaître les pays, les coutumes, les traditions, les façons de vivre et les réalisations des pays qui y sont associés».

TV 5 Québec Canada, ce sera, avec fierté, une partie intégrante de la Télévision internationale de langue française.

TV 5 Québec Canada

Le point de vue européen

(Suite de la page 10)

c'est surtout grâce à l'engagement de chaque chaîne et à un esprit de collaboration très étroite que TV 5 a pu se développer.

Financement

Outre l'apport que fournit chaque chaîne en livrant une journée au programme de TV 5, l'ensemble de l'opération, y compris les frais techniques, fait l'objet d'une répartition financière entre les différents pays, selon une clé déterminée et sont couverts — pour la France par TF1, A2 et FR 3 et par une subvention du ministère français des Affaires étrangères — pour la Belgique

par une subvention de la Communauté française de ce pays

— pour le Québec — Canada par les membres du Consortium de télévision Québec — Canada et par des subventions de leurs gouvernements — pour la Suisse par la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

Les perspectives de développement

TV 5 a assurément atteint l'objectif de «vitrine de la production télévisuelle francophone» fixé lors de sa création. Elle souhaite maintenant remplir son rôle plus complètement encore:

— en menant à terme l'implantation de TV 5 au Québec — Canada;
— en renforçant sa structure d'accueil à des productions d'autres télévisions francophones, en particulier des pays du Sud, qui y trouveront une occasion importante de diffusion de leur culture;
— en développant les possibilités de réception de TV 5 en Afrique et, pourquoi pas, en Amérique du Nord jusqu'en Louisiane, aux Caraïbes, au Moyen-Orient.

Lors de sa visite officielle au Québec, le Premier Ministre français, Jacques Chirac, a prononcé (le 31 août 1987) un discours devant les quatre Chambres de commerce à Montréal. Vous vous en livrons quelques extraits.

Nous avons avec le QUÉBEC d'excellentes relations politiques, nous parlons la même langue, nous avons sur les plans culturel et scientifique une coopération nourrie. Sur le plan économique, je ferais un constat plus nuancé. Certes, au cours des dernières années, les accords industriels et les échanges commerciaux se sont développés. Pourtant, la présence économique française au QUÉBEC n'est pas ce qu'elle devrait être. Il est paradoxal, par exemple, que, dans un pays de cinq millions de francophones, les investissements français soient, aujourd'hui encore, moins importants que les investissements britanniques.

Comment donner un essor nouveau à nos échanges? Dans un système libéral, c'est, bien sûr, aux entreprises de répondre, mais les pouvoirs publics doivent apporter leur concours.

La signature de l'entente fiscale francophone québécoise, à laquelle je vais procéder demain avec M. BOURASSA, contribuera fortement au développement de la coopération entre nos entreprises.

Une augmentation des flux d'investissements étrangers favorise aussi les courants d'échanges entre pays. De la même façon

que la FRANCE souhaite inciter les entreprises françaises à investir au Québec, les entreprises québécoises, comme celles de l'ensemble du CANADA, sont les bienvenues chez nous.

Notre communauté d'histoire et de culture nous rend suffisamment proches pour que j'ai toute confiance dans le développement des relations entre nos entreprises.

Au confluent de la culture française et de la culture américaine, le QUÉBEC est le mieux placé pour apprécier la portée et l'originalité de la révolution tranquille qui a été opérée dans la vie économique française.

Nous avons rompu avec une longue tradition de réglementation et d'étatisme. Une véritable révolution tranquille a été opérée. Elle a réussi, elle ne souffrira pas de retour en arrière.

Nous avons d'abord, après 40 ans de contrôle, libéré les prix, et de manière irréversible, puisque le dispositif législatif qui en permettait l'encadrement a été abrogé. La France a maintenant, en la matière, l'une des législations les plus légères du monde.

Un droit moderne de la concurrence a été institué. Il donne aux entreprises la liberté de gestion qui leur est indispensable: l'adminis-

tration a perdu tous ses pouvoirs de sanction en matière économique. Les problèmes de concurrence sont devenus l'apanage d'un organisme totalement indépendant du ministre des Finances, le Conseil de la concurrence.

Nous avons, enfin, créé les conditions d'une véritable mobilité du travail et rendu aux entreprises la liberté de gestion de leurs effectifs. Avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, l'administration n'intervient plus pour contrôler l'opportunité du motif économique d'un licenciement.

En matière de change, les mesures prises progressivement mais résolument ont rendu toute leur liberté aux entreprises et aux banques.

Là aussi, il s'agit d'un choix irréversible. Il n'a pas été question, lors des événements monétaires du mois de janvier de 1987, de rétablir, sous quelque forme que ce soit, des dispositions de contrôle des changes.

Nous avons enfin libéralisé le crédit dans notre pays, en mettant un terme aux techniques administratives de contrôle quantitatif. La régulation monétaire est désormais assurée par des mécanismes de marché. Les banques ont retrouvé leur liberté. De nombreuses



Monsieur Henris Colas, président de la Chambre de commerce française au Canada. Madame Lucette Michaux-Chevry, Secrétaire d'État chargée de la francophonie auprès du Premier Ministre de France. Le Premier Ministre de France et Maire de Paris, Monsieur Jacques Chirac. Monsieur Robert Bourassa, Premier Ministre du Québec. Monsieur John Pepper, Président du Bureau de commerce de Montréal. Madame Guylaine Saucier, Présidente de la Chambre de commerce du Québec. Monsieur Marcel Daoust, Président de la Chambre de commerce de Montréal.

autres réformes ont permis d'élargir considérablement la liberté de choix des épargnants et des emprunteurs. De nouveaux instruments financiers ont été créés, les cloisonnements qui séparaient artificiellement les différents compartiments du marché de l'argent ont été supprimés. La gestion de la dette publique a été adaptée aux exigences du marché.

Mais c'est notre programme de privatisation qui a, à juste titre, le plus retenu l'attention à l'étranger. Son enjeu économique est simple: il faut que les entreprises n'aient pas d'autre préoccupation qu'industrielle et commerciale. Il faut donc qu'elles soient dégagées des réflexes et des procédures administratives ou étatiques. L'enjeu de société n'est pas moins important, à mes yeux: la création d'un actionariat populaire qui associe les Français à la réussite de leurs entreprises.

Vous êtes particulièrement bien placés pour apprécier les privatisations en cours en FRANCE, puisque votre gouvernement s'attache, lui aussi, à restituer au secteur privé un certain nombre d'entreprises industrielles et commerciales.

À ce jour, plus du tiers de notre programme de privatisation — il porte sur 65 entreprises — dont une chaîne publique de télévision, a été réalisé, soit vingt-trois entreprises représentant une capitalisation de 100 milliards de francs environ.

Deux négociations importantes commencent: la réalisation du grand marché intérieur en Europe, pour la fin de 1992, et le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT. La FRANCE entend participer pleinement à ces deux exercices. En effet, les résultats de l'effort de redressement en cours au niveau national seront, pour notre économie, d'autant plus satisfaisants que les entraves de toutes sortes qui freinent les échanges seront levées.

La réalisation du grand marché intérieur européen est ainsi une priorité pour le Gouvernement français. Vous en mesurez d'autant mieux l'importance que le CANADA et les ETATS-UNIS ont aussi engagé des négociations, capitales pour l'économie québécoise, afin de parvenir à un accord dont la finalité est du même ordre: à savoir supprimer les obstacles aux échanges.

Qu'espère la FRANCE du grand marché unique européen? Un formidable «coup de fouet» pour les économies européennes, dont l'effet d'entraînement sera analogue à celui procuré par l'abolition des frontières douanières dans les années soixante.

Certes, il nous faudra faire des efforts pour respecter l'échéance de la fin de 1992 et progresser sur la voie de l'harmonisation des normes et du rapprochement des fiscalités indirectes. Mais, pour sa part, le Gouvernement français est déterminé, l'opinion publi-

que s'est mobilisée et tous, en FRANCE, y travaillent. Je suis donc résolument optimiste.

L'Europe est l'espace économique le plus ouvert du monde puisque la part de ses importations dans son PNB est de 32 % contre 10,4 % pour les ETATS-UNIS, 12,3 % pour le JAPON et environ 22 % pour le CANADA. L'Europe est donc par nature libre-échangiste. Aussi, voit-elle dans le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, à la fois un corollaire indispensable à la réalisation au marché unique en Europe, et la possibilité de créer un contexte international propice aux échanges. L'ouverture ne doit pas être unilatérale, elle doit trouver son pendant dans les autres zones économiques du monde.

Des perspectives nouvelles s'offrent aux hommes d'affaires et aux entreprises qui veulent venir travailler en FRANCE.

J'espère que, fort de nos liens historiques, culturels et linguistiques, vous serez nombreux à avoir entendu ce message. Mon souhait, maintenant, est de vous accueillir en FRANCE avec toute la chaleur de l'amitié séculaire qui nous unit. Vous pourrez y constater par vous-même l'évolution de la situation et y mesurer les chances d'une coopération nouvelle, étroite et fructueuse entre nos deux pays.

UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(CANADA)

Québec
(418) 529-4504

Montréal
(514) 875-0330

Toronto
(416) 364-2864

Vancouver
(604) 689-2444

Depuis
plus de 60 ans

NOUS OUVRONS LES PORTES DU MONDE.

En temps que courtiers en douane et transitaires internationaux, il y a longtemps que l'importation et l'exportation n'ont plus de secrets pour nous, peu importe vos besoins.

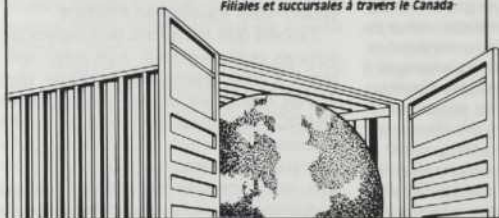
- Conseils en douane
- Dédouanement à différents ports d'entrée au Québec et en Ontario
- Fret aérien et consolidation
- Emballage pour exportation
- Service de conteneurs
- Assurances transport
- Groupage maritime et aérien, import-export

Tout cela, partout à travers le monde!



410 St-Nicolas, Montréal, Québec, Canada H2Y 2P5
Tél.: (514) 285-1500 • Service 800 361-5147
Télex: 05-25176 • Télécopieur: (514) 845-1581

Filiales et succursales à travers le Canada



RAYMOND, CHABOT,
ASSOCIÉS CONSEILS (R.C.A.C.)

France

19, rue Clément Marot
Paris 75008
Téléphone: 1 47.20.02.34
Télex: 660977 FIDEUROP

Offre, entre autres,
des services de :

- conseil en management
- gestion de projet
- audit intégré
- financement
- implantation
- fiscalité
- marketing

partie intégrante de



RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PAIRE

Bureaux dans 50 villes au Québec.

Tour de la Banque Nationale, Bureau 1900
600, rue de La Gauchetière ouest, Montréal, Québec
H3B 4L8 Téléphone: 1 (514) 878-2691

Phillips & Vineberg

AVOCATS

5, PLACE VILLE MARIE, BUREAU 1700

MONTRÉAL, QUÉBEC

CANADA H3B 2G2

TELEPHONE: (514) 866-8541

TELEX: 05-25687 "DBS,JAC MTL"

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "DBS,JAC"

FACSIMILE: (514) 875-0344/876-4525

LIGNE TÉLÉCOMMUNICATION: (514) 397-9280

NEW YORK:

350 PARK AVENUE
10TH FLOOR
NEW YORK, NEW YORK 10022
TELEPHONE: (212) 308-8866

LONDRES:

20 LINCOLN'S INN FIELDS
LONDON WC2A 3ED, ENGLAND
TELEPHONE: (441) 831-8553

PARIS:

66, AVENUE DES CHAMPS ÉLYSÉES
IMMEUBLE D-1
75008 PARIS, FRANCE
TÉLÉPHONE: (33-1) 45 63 95 23

GENÈVE:

PHILLIPS & VINEBERG, S.A.
15, BOULEVARD DES PHILOSOPHES
CH-1205 GENÈVE, SUISSE
TÉLÉPHONE: (022) 20 41 50

HONG KONG:

2803 ALEXANDRA HOUSE
20 CHATER ROAD, HONG KONG
TELEPHONE: (852) 5-221061

Poissant Richard Thorne Ernst & Whinney

UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LE
MARCHÉ MONDIAL

Une équipe multidisciplinaire chevronnée,
reconnue à l'échelle
internationale pour sa performance et ses solutions
innovatrices.

Membre de **EW** Ernst & Whinney International

Montréal
2000, avenue McGill College
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3A 3H8
Tél.: (514) 843-2100

Paris
Square Beaujon
150, boul. Haussmann
F-75008 Paris, France
Tél.: 1/45-62-24-24

Lyon
208, rue Vendôme
F-69003 Lyon, France
Tél.: 7/860-37-07

Agriculture et industries agro-alimentaires



a

Les textes qui vous sont présentés dans les «Cahiers technologiques du CFCI» sont des résumés. Si vous désirez en savoir plus et obtenir les articles au complet, téléphonez au (514) 861-8471.

ARTICLES TECHNIQUES

1. De nouveaux champs d'action pour le machinisme agricole

Comme chaque année à la même époque, en mars, la profession du machinisme agricole rassemblée au sein du Sygma (Syndicat Général des constructeurs de tracteurs et de machines agricoles) a présenté les résultats économiques pour 1986 et dressé les perspectives d'évolution d'un secteur industriel dont la pérennité et le développement conditionnent la compétitivité même de l'agriculture et de l'agro-industrie françaises. Sur la base 100 en 1980, le recul des consommations apparentes atteint aujourd'hui 16,1%. (Industries mécaniques, 12 mars 1987)

2. Présentation de certaines branches de l'industrie agro-alimentaire française

La revue «Industries Alimentaires et Agricoles» dresse un panorama économique et un descriptif rapide des différentes branches de l'industrie agro-alimentaire française: légumes transformés, fruits transformés, notes sur la charcuterie-salaison, industries laitières, crèmes glacées, industrie avicole, industrie de transformation des produits de la mer, secteur de l'huilerie, amidonnerie, féculerie de pomme de terre, pâtes alimentaires et semoules de blé dur, biscuiterie, biscuiterie pâtisserie industrielle. (Industries Alimentaires et Agricoles, avril 1987)

3. Le savoir-faire français en matériels pour l'industrie alimentaire

La production française de matériels pour l'industrie alimentaire s'élève en 1985 à 4,3 milliards de francs: on recense plus de 200 fabricants de taille industrielle en France. Ceux-ci sont pour la très grande majorité de petites et moyennes entreprises, avec cependant quelques grands groupes industriels qui

ont une partie (généralement minime) de leur activité dans le domaine des matériels pour l'industrie alimentaire. Voici, par secteurs, les principaux atouts français. (Industries Alimentaires et Agricoles, avril 1987)

4. Utilisation non alimentaire de la production animale

Les microorganismes sont capables de transformer la matière première agricole en molécules organiques (alcools, acides, solvants), ce qui, régulièrement, fait ressurgir l'espoir chez les agriculteurs de conquérir une partie des marchés occupés aujourd'hui par les industries du raffinage, de la préto-chimie et de la chimie fine. Ce dossier fait le point des procédés et des matières premières d'origine agricole dont on dispose aujourd'hui, ainsi que de leurs coûts, pour produire les grandes commodités chimiques. (Biofutur, février 1987)

INNOVATIONS D'ENTREPRISES

5. Clonatec et Transia dans la course aux tests

Deux tests immuno-enzymatiques font leur entrée sur le marché. Le Bovitest de Clonatec et un test de détection des aflatoxines de Transia. Ces deux jeunes entreprises de biotechnologie créées respectivement à Paris et à Lyon en 1984 visent un objectif commun: le développement de systèmes de diagnostic par la technologie des anticorps monoclonaux mais avec des stratégies différentes. Clonatec s'est attaquée à la médecine humaine et vétérinaire tandis que Transia s'attaque aux applications agro-alimentaires. Le Bovitest permet le contrôle de l'insemination des vaches directement par l'éleveur. Le test des aflatoxines, lui, révèle l'éventuelle présence de ces substances cancérigènes dans les aliments. (Génie Rural, n° 1-2, janvier/février 1987)

6. MAGALI: un premier robot cueilleur de fruits

L'idée d'une machine robotisée de récolte de fruits a déjà été envisagée aux Etats-Unis, au Japon. Mais les projets américains et japonais sont encore en laboratoire alors que MAGALI, robot mis au point à Montpellier dans le sud de la France a fait récemment sa



première démonstration publique. Dès aujourd'hui, MAGALI constitue non seulement une innovation en machinisme agricole puisqu'elle semble être le premier robot capable de travailler dans des conditions agricoles réelles mais aussi une innovation en robotique non manufacturière puisque très peu de machines sont en mesure d'évoluer efficacement en environnement aléatoire. Les recherches qui ont abouti à la naissance de MAGALI trouvent leur origine dans la situation particulière de l'arboriculture fruitière. (Génie Rural, n° 1-2, janvier/février 1987)

France: Offres de technologies Recherche de partenaires Directement par téléphone

Le Centre français de coopération industrielle (CFCI) à Montréal vous offre un nouveau service.

Vous êtes à la recherche de nouvelles technologies, vous désirez diversifier vos activités, vous voulez distribuer des produits performants et innovants, vous recherchez des partenaires dans votre secteur (cession de licence, de savoir-faire, etc.) mais vous n'avez pas le temps de lire.

Depuis le premier mars 1987, le CFCI vous propose chaque semaine de courts communiqués par TÉLÉPHONE sur de nombreuses opportunités d'affaires avec des entreprises françaises dans tous les domaines (agriculture, agro-alimentaire, énergies, constructions, environnement, métallurgie, électronique, informatique, électricité, médical, textile, etc.).

Il suffit de composer le (514) 861-1306 pour vous trouver peut-être un partenaire potentiel.

Le CFCI sera présent au salon Le Monde des Affaires, Place Bonaventure, Montréal, du 9 au 13 septembre 1987, kiosque 400.

ARTICLES TECHNIQUES

1. Évolution récente de la récupération d'énergie dans les usines d'incinération d'ordures ménagères en France

Si le tiers des résidus urbains est traité par incinération, seule une unité sur cinq est équipée d'un système de récupération d'énergie. Coût d'investissement de l'équipement, capacité de traitement de l'usine, contrainte de stockage du combustible OM, normes antipollution, difficulté de revente de l'énergie produite... en sont les causes. Le développement de nouvelles techniques de stockage, de combustion devrait permettre à la filière incinération avec récupération d'énergie de trouver de nouveaux débouchés, en particulier dans certains secteurs d'activités industrielles: agro-alimentaire, papeterie, briquetterie, (Chauffage, Ventilation, Conditionnement, avril 1987).

2. Le transport d'énergie d'EDF sous haute surveillance

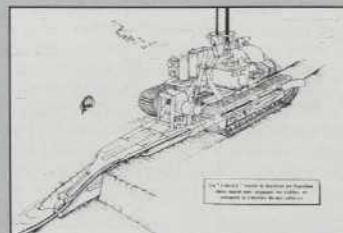
Électricité de France a décidé il y a quelques années, de moderniser la conduite et la surveillance de son réseau de transport d'énergie haute tension et très haute tension. Cet effort de modernisation a conduit à mettre en place un ensemble de systèmes informatiques qui assurent les fonctions d'acquisition, de traitement et de diffusion d'informations d'états et de mesures, et permettent la télésupervision en temps réel du réseau de transport d'énergie. L'architecture de cet ensemble de systèmes informatiques est calquée sur la structure de la conduite et la surveillance du réseau qui est organisée en quatre niveaux. (Génie Industriel, n° 162, mars/avril 1987)

3. B.D.R.: le brûleur à double récupération

Le brûleur à double récupération (B.D.R.) est un équipement de chauffe constitué d'un brûleur et de deux échangeurs pour le préchauffage par les fumées de l'air de combustion. Comme les brûleurs autorécupérateurs, dont il emprunte une partie du principe, il est destiné à permettre d'importantes

économies d'énergie pour le chauffage des enceintes thermiques à haute température. (L'Industrie Céramique, n° 812, janvier 1987)

4. Aménagements portuaires et offshore. Ensoilage des câbles électriques de la liaison IFA 2000 MW



L'interconnexion France-Angleterre 2000MW (dite IFA 2000) est assurée par quatre lignes reliant Sangatte, en France à Folkstone, en Grande-Bretagne. Ce projet franco-anglais a été réalisé par EDF pour la France et son homologue CEBG pour la Grande-Bretagne. Les lignes, comportant chacune deux câbles alimentés en courant continu, sont numérotées de 1 à 4 en allant du Nord au Sud. Les câbles des lignes 2 et 4 ont été fabriqués par les Câbles de Lyon, posés par COFLEXIP, ensouillés par TRAVOCEAN, alors que les lignes 1 et 3 étaient traitées par des entreprises britanniques. En ce qui concerne le chantier français, EDF maître d'ouvrage, en assurait la maîtrise d'oeuvre, et notamment, la coordination des opérations en mer. (Travaux, février 1987)

5. Comment le plus grand surgénérateur du monde a atteint la pleine puissance

L'année 1986 a été celle de la montée en puissance de Superphénix, le plus grand surgénérateur au monde avec une puissance de 1200 MWe. Cette montée en puissance s'est faite par paliers, avec toutes les précautions qu'il convenait de prodiguer à ce réacteur hors du commun. Ses détracteurs diront qu'il est aussi le réacteur le plus cher du monde avec un prix du kWh plus du double de celui issu des centrales à eau légère REP. Certes, mais des progrès peuvent être attendus de cette filière, à condition qu'on persévère et que l'on construise le surgéné-

rateur 1500 MWe. Et alors l'énergie nucléaire pourra pour des siècles assurer la plus grande partie de l'électricité au monde. (Énergie, mars 1987)

INNOVATIONS D'ENTREPRISES

6. La technologie intertel: un savoir-faire au service de la maîtrise de l'énergie

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Louvain est un complexe de 2000 lits comprenant plusieurs bâtiments distincts, dont l'architecture n'est pas traditionnelle. Pour que les patients se sentent «comme à la maison», les concepteurs ont créé des volumes à l'opposé du cube traditionnel et ayant donc pour corollaire d'importantes surfaces vitrées, des zones internes réduites, des transferts de chaleur particuliers, etc.. Et, c'est grâce à la mise en oeuvre d'une installation parfaitement adaptée de gestion technique centralisée qu'on a pu réduire les consommations d'énergie à des valeurs bien inférieures à ce qu'elles auraient pu être dans un hôpital de conception classique. Sans compter en outre les possibilités supplémentaires de gérer à partir de la même installation tous les points consommateurs d'énergie tels que buanderie, cuisine, éclairage, etc., mais aussi de gérer le système de détection incendie, le contrôle d'accès, la détection d'intrusion, etc.. (Bâtiments Énergie, mars 1987)

7. Merlin Gérin innove avec une nouvelle génération d'onduleurs

Merlin Gérin a lancé en mars dernier, simultanément dans tous les pays où elle est représentée, une nouvelle famille d'onduleurs (alimentations statiques sans coupure) de 10 à 80 kVA, baptisée «EPS 2000». Cet appareil, aboutissement de 25 années d'expérience, apporte au marché des innovations destinées à améliorer le service rendu. Il est d'ores et déjà proposé aux clients potentiels à savoir le secteur bancaire, les compagnies d'assurances, d'aviation, les hôpitaux (pour les salles d'opérations), les grands magasins et les industries utilisant la robotique ou les automates programmables. (Énergie, mars 1987)

Transports/Manutention/ Emballage



C

ARTICLES TECHNIQUES

1. Les transports urbains automatiques de demain

À la fin des années soixante, la situation était critique pour les transports urbains publics. Jugés souvent vétustes ou inconfortables, lents ou difficiles d'accès, ils étaient boudés par la majorité des citadins qui leur préféreraient l'automobile. Dès cette période, un important effort de recherche, de réflexion et d'innovation a été mis en oeuvre en Europe, aux États-Unis et au Japon. Mais le seul véritable rescapé de cette époque est le système français ARAMIS conçu et développé par la société MATRA TRANSPORT, avec le concours de la RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens). Le métro fait donc désormais appel massivement à l'automatisation. Celle-ci, très vite apparue dans les systèmes de vente et de contrôle des billets, va entrer en force dans les cabines de pilotage. Pour avoir une idée du métro que nous emprunterons demain, suivons les auteurs de cet article qui font le point en matière de transports urbains automatiques. (La Recherche, supplément juillet/août 1987)

2. Paris — Le Bourget: capitale du monde aérospatial

Première manifestation du genre dans le monde, le Salon du Bourget est une institution dans le domaine aérospatial. Depuis 1909, il a ponctué presque régulièrement — tous les deux ans — le rythme de l'histoire de l'aviation. En 1987, 1465 exposants venant de 31 pays, plus de 79000 m² de surface couvertes et 160000 m² d'exposition statique extérieure, 200 appareils présentés dont plus de 80 en vol. Voici des chiffres qui donnent une idée du gigantisme de cette manifestation. Immense vitrine du progrès technique, le Salon du Bourget met en valeur la haute technicité de l'industrie aérospatiale, une industrie qui se situe en plus à l'avant-garde des nouvelles technologies. Cet article fait un tour d'horizon de cette exposition qui s'est tenue du 11 au 21 juin 1987, à Paris. (Aéroport Magazine, juin 1987)

INNOVATIONS D'ENTREPRISES

3. Emballages anti-chocs: ça bouge!

Pour démontrer à ses futurs clients l'efficacité de son procédé, la société LEPINCY leur envoie un oeuf! Avant d'ouvrir l'emballage, il leur demande de ne pas hésiter à marcher dessus: rien ne se produit. La démonstration est convaincante, l'oeuf demeure intact après ce traitement choc. Physicien nucléaire de formation, le créateur de la toute nouvelle société LEPINCY INDUSTRIE s'est inspiré du principe du matelas coquille utilisé pour secourir les blessés de la route. (L'usine Nouvelle, n° 12, 19 mars 1987)

4. Conservation des aliments: un emballage sous atmosphère contrôlée et régénérée



L'emballage des produits frais n'a jamais été très facile, ni très performant. C'est le cas en particulier du poisson, dont la commercialisation présente plus d'inconvénients que d'avantages: conservation, étalage, nettoyage, ventilation, transport... La société CODIMER a réussi à mettre au point un emballage, la barquette VERIFRAIS, spécifique à chaque catégorie d'aliments. Ainsi, le poisson est conservé dans toute sa fraîcheur pendant une semaine, la viande, pendant quinze jours et les fruits rouges gardent toute leur qualité au bout de quatre mois. Ce mode de conditionnement accroît de 15% le prix des produits par rapport aux prix traditionnels de grande distribution. La société CODIMER distribue sa propre production et envisage également des cessions de licence. L'investissement pour l'installation d'une machine adaptée s'élève à 65000 \$ (300000 FF). (Industries et Techniques, 10 mai 1987)

5. Un avion sans pilote



Vitesse: 130km/h. Altitude: 300 m. Portée: 100 km. Autonomie: 4 à 6 heures. Ce petit avion téléguidé est loin d'être un gros jouet! Le «SNOOPER 100» un petit avion de reconnaissance sans pilote est capable d'emporter une charge de 30 kg, par exemple, une caméra. L'avion lui-même pèse environ 145 kg et déploie 4,10 m d'envergure. Il emporte 35 litres d'essence pour son moteur bicylindre de 425 cm³. Cet appareil mis au point par un club de jeunes passionnés d'aéromodélisme et d'informatique intéresse beaucoup de monde. À commencer par les militaires, pour la reconnaissance d'objets, par exemple, ou la sécurité civile, pour la surveillance des feux de forêt. Mais on peut imaginer beaucoup d'autres applications: surveillance des frontières, côtes, grands chantiers, trafic routier etc. Mais, pour l'instant le «SNOOPER 100» reste un prototype dont les premiers essais en vol ont déjà commencé. (Sciences et Techniques, n° 36, avril 1987)

6. Un seul robot conditionne et palettise les cartons

La série des machines destinées au conditionnement de cartons (formeuse de cartons, encaisseuse, banderoleuse et palettiseur) représente un investissement très lourd pour des lignes de petits débits. L'ilot de conditionnement mis au point par MEPAL répond aux besoins de ces lignes. En ajoutant à un robot de palettisation une main spéciale et un programme permettant le conditionnement des cartons, cette société a réalisé une installation assurant à la fois le conditionnement et la palettisation de cartons, à raison de 100 colis par heure environ. Le cerveau de l'installation n'est autre qu'un automate programmable permettant deux ou huit programmes, d'ailleurs, s'il est associé à une carte micro-processeur ou relié à un micro-ordinateur utilisant le logiciel «Palcal». (Industries et Techniques, n° 602, mars 1987)



d

INNOVATIONS D'ENTREPRISES

1. Carburant et monétique: total monétisé à tout va

La distribution des carburants en France a pris un tournant décisif avec l'utilisation de plus en plus généralisée de la monétique. Après les cartes bancaires Visa, American Express, Diner's Card, voilà que Total a décidé d'ouvrir l'accès à ses pompes aux détenteurs de la carte privative COFINOGA. L'Auto-Carte assure toute une panoplie de services à ses clients:

- service de gestion des opérations de maintenance. C'est la prise en charge de toutes les révisions périodiques prévues par le constructeur et de toutes les réparations mécaniques liées à des pannes;
- service des opérations de dépannage jusqu'au garage le plus proche;
- service des opérations d'assistance, garanties mondiales assistance, par exemple.

À ceci s'ajoutent des avantages consentis sur les locations longue durée, un service de mise à disposition d'un véhicule de remplacement en cas de vol, panne ou accident. Ce genre de prestations n'est pas encore très développé en France mais c'est l'avenir du marketing. (Pétrole Informations, mai 1987)

2. Maigrir par ordinateur

L'informatique gagne des points en faisant perdre du poids aux déçus de tous les régimes. Grâce à des systèmes experts en diététique, on peut désormais maigrir sans modifier outre mesure ses habitudes alimentaires. Car un régime est un compromis qui doit répondre à trois types de contraintes: thérapeutique, par réduction du taux calorique; nutritionnelle, en respectant les apports en constituants et éléments pour l'équilibre physiologique; enfin psychologique pour ne pas perturber les rythmes et les goûts du patient. Seul un ordinateur peut rapidement effectuer le tri de toutes ces informations et calculer les paramètres qui détermineront le régime le plus personnalisé. Le logiciel NUTRILOG créé par deux nutritionnistes est

en grande partie réalisé en langage Prolog. Le régime se présente sous la forme d'un menu hebdomadaire autorisant un très grand nombre de combinaisons. Fini les privations systématiques, pourvu qu'on respecte la règle générale! Nutrilog est diffusé dans les hôpitaux et chez les médecins. Sa facilité d'emploi, à partir d'un micro-ordinateur de type PC avec 512 ko de mémoire le rend — selon ses auteurs — accessible aux particuliers. Une disquette de plus dans l'informatique domestique... pour maigrir. (Sciences et Techniques, n° 37, mai 1987)

3. Le contrôle à distance des équipements

La télégestion permet le contrôle à distance d'équipements techniques en vue d'assurer leur surveillance et leur conduite ainsi que l'exploitation rationnelle des informations relatives à leur fonctionnement. Pour obtenir ces résultats, il faut utiliser les ressources de la télématique, c'est-à-dire de l'informatique à distance par le canal de supports de transmission qui sont généralement les lignes téléphoniques. Tous les moyens à mettre en oeuvre sont ici évoqués ainsi que leur apport direct. La décision d'adopter ce système doit résulter d'une part de considérations de sécurité, de considérations financières (calcul du temps de retour), de considérations sur la nécessité d'assurer la continuité du service et d'améliorer les conditions de travail. Les enseignements tirés des systèmes en service prouvent que le bilan est de plus en plus positif (3E, n° 554, 13 avril 1987)

4. Un simulateur spatial piloté par automates

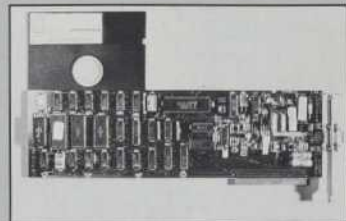
Contrôler la température de l'espace interstellaire, maîtriser le vide galactique, modifier la position du soleil, faire tourner à sa guise les satellites... avec ses automates, TÉLEMÉCANIQUE part à la conquête du cosmos! Dans l'univers feutré du simulateur — le premier du genre en France — de l'Interspace toulousain. Les simulateurs d'espace sont des caissons hermétiques au sein desquels un vide poussé est maintenu tout autour du satellite qui s'y trouve installé. L'on y resti-

Informatique/ Télécommunications/Industries électriques et électroniques

tue les flux de chaleur que le satellite va rencontrer quand il sera effectivement dans l'espace; dissipation par rayonnement des calories libérées par l'électronique interne, échauffement du satellite par rayonnement solaire. Le simulateur d'espace SIMLES d'INTESPACE, à Toulouse, vient juste après celui des Pays-Bas sur le plan dimensionnel. (Electronique Industrielle, n° 122, 15 mars 1987)

5. La synthèse vocale. À partir du texte en français, pour compatibles

Développé par ELAN Informatique, TÉLÉVOX est un système de synthèse vocale destiné à tous les compatibles PC fonctionnant sur système d'exploitation MS-DOS. Il comprend une carte ADD-ON au format PC et un logiciel de synthèse à partir du texte intégré à MS-DOS pour un driver. La synthèse à partir du texte permet de générer une parole synthétique à partir d'un texte quelconque, écrit en français. L'intérêt de ce type de synthèse réside dans sa grande compatibilité (100 octets — 7 S de parole) et sa sou-



plisse d'utilisation. La compagnie ELAN Informatique recherche des distributeurs. ELAN Informatique — 20 rue des Frères Lumière — 31520 RAMONVILLE ST AGNE. Tél.: 01133 61 73 07 98, télex: 521 390 F

(English version available at the end of this supplement)



Robotique/Contrôle/Mesure/ Matériaux haute performance/ Métallurgie

ARTICLES TECHNIQUES

1. Robotique industrielle: où en sommes-nous?

Le recensement de la robotique française établi pour 1986 par la revue Axes Robotiques apporte d'intéressantes précisions sur les développements actuels de l'offre et la demande des robots industriels en France. De cet ensemble statistique trois traits caractéristiques peuvent être dégagés concernant:

- a) l'état de la diffusion des robots;
 - b) leur répartition sectorielle et fonctionnelle;
 - c) la stratégie française de robotisation.
- Un dossier complet avec schémas et statistiques (Axes Robotiques, janvier 1987)

2. La vision industrielle

Remplacer le sens de la vue de l'œil humain par une machine, si possible plus performante, tel est l'enjeu de la vision par ordinateur. L'œil est présent tout au long du cycle de fabrication d'un produit, que ce soit pour vérifier la conformité des pièces (contrôle qualitatif), mais aussi pour compter différents éléments (contrôle quantitatif) ou rechercher leurs emplacements dans l'espace (localisation avec commande de mécanismes automatiques du type robot par exemple). Même en dehors de la production pure, la vision a sa place pour la lecture de code-barre ou de données alphanumériques (reconnaissance de caractères même manuscrits par exemple). Pour fonctionner correctement, un système de vision artificielle devra posséder deux parties, une correspondant à la phase de perception, l'autre à la phase de décision.

Cet article analyse ce qu'est un système de vision, quels en sont les éléments indispensables et dans quels types d'applications il peut s'avérer intéressant. (Axes Robotiques, mai 1987)

3. Découpe: le laser en connaît un rayon!

Il est possible de découper avec le rayon laser toutes sortes de tôles métalliques et de plaques synthétiques de manière précise, rapide et pratiquement insonore. Mais un prix de revient encore élevé, la nécessité d'un environnement mécanique de précision

et la concurrence acerbe des technologies déjà existantes l'empêcheront-ils de pénétrer totalement dans le monde de la production? (Machine Moderne, n° 911, mai 1987)

INNOVATIONS D'ENTREPRISES

4. Avec SIRACUS, FRAMATOME progresse dans les applications des systèmes experts

La naissance de SIRACUS (Système Informatique d'Aide à la Caractérisation par Ultra-Sons), constitue une première en France. Il s'agit, en effet, d'un système expert correspondant à un besoin très précis dans le domaine du contrôle non destructif (CND) et des ultra-sons. En effet, malgré toutes les précautions prises, la réalisation des soudures est toujours entachée de défauts et si certains d'entre eux ne remettent pas en cause la tenue mécanique de l'équipement, d'autres risquent cependant d'entraîner, s'ils ne sont pas détectés ou mal identifiés, des dommages économiques et même humains. Le problème du contrôle de soudure et de l'identification précise du défaut est par conséquent très important pour les industries intéressées. (Énergie, mars 1987)

5. Télésurveillance et télégestion centralisée de parking

Les métiers traditionnels de la société FORCLUM sont liés essentiellement à l'électricité. À partir de cette spécialité, cette société s'oriente vers une intégration croissante de l'électronique dans ses activités. Les secteurs traditionnels tels que l'énergie, les installations électriques industrielles et de bâtiments, évoluent en tenant compte des besoins de fiabilité, d'économie et d'efficacité. Dans le tertiaire, FORCLUM a déjà équipé plusieurs parkings de systèmes de contrôle et de gestion centralisée, les caméras de ces systèmes sont reliées au poste central par un réseau de fibres optiques ou de câbles co-axiaux. (3E, n° 554, 13 avril 1987)

RECHERCHE DE PARTENAIRES TRANSPERTS TECHNOLOGIQUES

6. Nouveaux matériaux. Extrusion de plaques thermoplastiques: des alvéoles sur mesure

Un ingénieur français vient de mettre au point un nouveau matériau alvéolaire du type nid d'abeille (NIDAS). Ces alvéoles possèdent une géométrie particulière: elles sont constituées de faces perpendiculaires aux surfaces de la plaque, qui assurent la même fonction que dans un NIDA classique, mais certaines faces inclinées sont particulièrement adaptées aux reprises des forces de cisaillement. L'inventeur de ce matériau céderait sa licence — soit pour la réalisation et la commercialisation de lignes d'extrusion — soit pour la production de plaques ou tuyaux alvéolaires.

Jean-Pierre TROTIGNON — 13 la Roseraie — 114 avenue de Paris — 78000 VERSAILLES. Tél.: 0 11 33 39 51 57 52

(English version at the end of this supplement)

7. Un pupitre et son logiciel pour le contrôle tridimensionnel

La société MÉTROLOGIC introduit sur le marché, avec son pupitre MÉTROMESURE, un nouveau logiciel pour le contrôle tridimensionnel, adaptable sur toutes les machines 3D. Il est muni d'un clavier spécifique avec touches fonctions tactiles. Le calculateur est intégré au système. Le métromesure existe en version pour machines manuelles ou machines motorisées. La compagnie MÉTROLOGIC recherche des distributeurs. MÉTROLOGIC — ZIRST — Rue des Prêles — 38240 Meylan. Tél.: (011 33) 76 41 03 72, télex. 308 652. Mme GIERCZAK. (English version at the end of this supplement)



ARTICLES TECHNIQUES

1. Recyclage: les vieux cartons sont stratégiques

« Vos vieux cartons nous intéressent » vient de dire, haut et fort, pour la première fois, les cartonniers français à leurs fournisseurs de cette matière première. Il était temps, des prix anormalement bas pendant une longue durée menaçaient la profession de récupérateur de vieux papiers. Mais désormais, les vieux cartons de récupération sont à l'honneur. La consommation de vieux papiers est une des activités mondiales promises au plus grand développement. Ainsi, la FAO estime que leur utilisation passera de 49 millions de tonnes en 1984 à 83/85 millions de tonnes en 1995. La France est un producteur important: il y a été récupéré 2,33 millions de tonnes de vieux papiers en 1986 dont 12 à 15% ont été exportées. (L'Usine Nouvelle, n° 17, 23 avril 1987)

2. Découpage du béton: quel procédé choisir?

Ce dossier vous présente, de manière pratique, les procédés les plus performants pour des interventions courantes, mais en excluant les outils classiques, tels que le marteau-piqueur, le brise-béton et les éclateurs bien connus, ainsi que les techniques plus spécialement utilisées en simple démolition. Par souci d'objectivité, les auteurs vous proposent néanmoins, à la fin de l'étude, une comparaison élargie aux outils courants pour un ouvrage habituel: l'ouverture d'une baie dans un voile. Dans la panoplie des moyens de découpage du béton employés avec le meilleur rendement, il apparaît que les machines à outils diamantés occupent une place de choix, ainsi que les lances thermiques. Les autres moyens sont encore peu utilisés ou en cours d'expérimentation, à moins qu'ils ne concernent des domaines assez éloignés de la construction « in situ »: industrie, préfabrication, applications spécifiques diverses (nucléaires, armées, ...). (Cahiers Techniques du Bâtiment, n° 88, mars 1987)

INNOVATIONS D'ENTREPRISES

3. Méthanisation en continu des ordures ménagères

Quatre techniques sont utilisées pour assurer le traitement des quelques 15 Mt d'ordures ménagères produites annuellement en France: la mise en décharge (pour les ordures de 43% de la population), l'incinération (34% dont 20% avec récupération d'énergie) et le compostage (10%). Dans cet article, le point est fait sur une nouvelle technologie de traitement des ordures ménagères basée sur la méthanisation en continu à forte concentration: le procédé VALORGA. L'intérêt de la méthanisation est de procurer, en plus du biogaz utilisable en l'état ou injectable après traitement dans le réseau gaz, un amendement de sol: le digestat et des retus combustibles. (Chauffage, Ventilation et Conditionnement, avril 1987; Biomasse Actualités, n° 57, avril 1987) Une bande vidéo est disponible au CFCI.

RECHERCHES DE PARTENAIRES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES

4. Un robinet vanne papillon, haute sécurité

La société SEMAPE lance sur le marché une nouvelle série de robinets vannes « papillon ». Leur corps en fonte d'aluminium leur assure à la fois robustesse et légèreté. Ils peuvent convenir aux applications les plus diverses: pétrole, gaz, plateforme off-shore, papeterie, sucrerie, brasserie, industries chimiques, traitement des eaux, station de pompage, filtration, chauffage, conditionnement d'air, etc. Pour ses papillons, la société SEMAPE recherche des distributeurs. SEMAPE — Z.I. de SAUX — 65100 LOURDES. Tél.: 0 33 62 94 25 34, télex: 531 619 F. Monsieur LONCA. (English version available at the end of this supplement)

5. Un repère topométrique pour les réseaux enterrés

SLOM a créé et développé un nouveau système en topométrie urbaine: le repère topométrique mural. Il résout les problèmes complexes du repérage des réseaux enterrés (eaux, électricité, conduites de gaz, câbles, etc.). Cette innovation répond aux besoins des collectivités locales pour l'aménagement et équipement de leur territoire. Il peut aussi être utilisé dans les grands ensembles industriels. La société SLOM recherche des agents au Québec. (English version available at the end of this supplement) SLOM ESSILOR — 11 bis rue du Perche — 75003 PARIS. Tél.: 0 11 33 1 42 71 28 30, télex: 240 729 F. Monsieur RIFFAULT.



Un repère topométrique mural pour les réseaux enterrés.

6. Parquets à l'ancienne

La société TRADIBOIS fabrique des parquets à l'ancienne haut de gamme, en bois massif convenant aussi bien au secteur résidentiel qu'aux secteurs commercial et institutionnel. Le produit est un panneau de parquet de 10 pieds carrés, chevillé entièrement en bois. L'assemblage se fait par tenons et mortaises selon le procédé artisanal d'origine. TRADIBOIS recherche des distributeurs spécialisés dans la parqueterie haut de gamme ou des partenaires désirant diversifier leurs produits haut de gamme. TRADIBOIS — 61 rue de la Fontaine au Bonhomme — 35400 SAINT-MALO. Tél.: 0 11 33 99 40 02 64



Mines/Industries textiles/ Pâtes et papier/Équipement médical

g

INNOVATIONS D'ENTREPRISES

1. L'art de la découpe

Quel que soit le tissu, quel que soit le matériau, il existe une solution optimale pour le découper. A froid ou à chaud, aux ultrasons... la société CALEMARD résout tous les problèmes. Notamment grâce à son système Couptiss pour refendage de la pièce ou découpe des lisières sur machines à tisser, sur machines d'apprêt, coupe manuelle sur formes, assemblage des non-tissés, etc. CALEMARD dispose donc d'une vaste gamme de machines de base qui lui assure le leadership sur plusieurs créneaux. L'entreprise dispose, par exemple, d'un monopole pratiquement mondial des machines à découper les bandes pour stores à lamelles verticales. Pour cela elle utilise le laminage par ultrasons et la découpe à froid. (Industries et Techniques, n° 605, 10 avril 1987)

2. Tissus conçus sur ordinateur

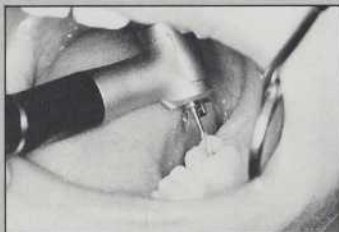
Toutes les combinaisons envisagées par les stylistes, couleurs, armures, motifs, sont visualisées sur écran. Le choix fixé, les paramètres de fabrication sont directement transmis aux métiers à tisser. Chez LTR, spécialiste dans les tissus peints, l'informatique est déjà présente un peu partout. L'équipe dispose du programme de Création et Tissage d'Henri Lazenec distribué par la société Haute Tension. Le programme de Création et Tissage offre toutes les possibilités indispensables à la conception d'un tissu: réalisation de la chaîne, de la trame, et des motifs, variations sur les couleurs, les mélanges, etc. Un écran couleur permet de visualiser les gammes de coloris et d'effectuer de multiples essais avant de se décider. (Industries et Techniques, n° 605, 10 avril 1987)

3. Le matériel textile français

Un dossier quasi complet sur les constructeurs d'équipement textile en France. Des noms, des adresses. (L'Industrie Textile, n° 1173, janvier 1987)

RECHERCHES DE PARTENAIRES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES

3. P.T.M.: une protection des tissus mous de la cavité buccale



La société PTM International vient de mettre au point un protecteur des tissus mous à usage des dentistes.

Le PTM a quatre caractéristiques: écarteur, miroir, articulation tridimensionnelle et palette. La fonction d'écarteur permet de protéger la langue. Celle de miroir permet une vision indirecte de la zone à traiter. L'articulation tridimensionnelle du PTM protège donc les tissus mous de la cavité buccale (langue, joue, plancher buccal, lèvres), assure une meilleure concentration de lumière sur la zone de travail, s'adapte sur les instruments rotatifs. Sa pose et sa dépose sont par ailleurs très simples. La compagnie PTM International recherche des distributeurs. PTM International — La Haute Pradelle-Bland — 87300 BELLAC. Tél.: 0 11 33 55 68 97 40, télex: 590 397

4. Automate de biochimie clinique, sûr, rapide et précis

La compagnie SÉCOMAM commercialise sous la dénomination ABC + un automate de biochimie clinique, qui se caractérise par sa fiabilité, sa très grande précision, sa simplicité d'emploi et qui assure des économies importantes grâce aux gains de temps et de réactifs qu'il autorise.

Cet appareil est destiné à doser les substrats, les enzymes et l'immunoenzymologie dans les liquides biologiques. Le microprocesseur de l'ABC + assure un automatisme intégral, en gérant tous les sous-ensembles de l'appareil: télécommandes des longueurs d'ondes; contrôle de la température de la cuve; calcul des étalonnages, des cinétiques, des calibrations, stockage des paramètres de 24 analyses pré-programmées par l'utilisateur; dialogues avec le manipulateur grâce à un affichage alphanumérique. La société SÉCOMAM recherche des distributeurs.

(English version also available at the end of this supplement)

SÉCOMAM — 9 rue de l'Escouvrier — Z.I. — 95200 SARCELLES. Tél.: 0 11 33 39 94 00 05, télex: 609 321. M. CONSTANT.

5. Électrophorèse sur acétate de cellulose

La société BIOMIDI recherche des distributeurs sur le Québec pour développer sa gamme originale et très performante de produits pour l'électrophorèse, tant en ce qui concerne le support que les réactifs.

Le support est un nouveau film micro poreux d'acétate de cellulose, fabriqué selon un procédé original qui lui confère des caractéristiques très intéressantes. Il associe d'excellentes propriétés mécaniques (souplesse, solidité), grâce à une épaisseur élevée (220 microns), à un haut pouvoir de résolution et à une totale reproductibilité. Tous les réactifs qui peuvent être conservés plusieurs années à température ambiante, se présentent sous forme de solution concentrée ou prêt à l'emploi. BIOMIDI — Centre d'Innovations Industrielles — 3 avenue Didier Daurat — 31400 TOULOUSE. Tél.: 0 11 33 61 34 07 14. M. ESPENAN.

CONSEIL

PME de conseil, bien établie en France, recherche des partenaires dans le secteur de l'ingénierie, traitement de l'information, communication, en vue d'aider des entreprises françaises ou de la CEE à s'établir au Canada.

Contact: CFCF 861-8471.



Technological Opportunities

TECHNOLOGICAL OPPORTUNITIES

C. Automobile industry: Luxtronic: a quick and accurate way to adjust headlights



The Société d'Automatisme et de Réglage Optique (or S.A.R.O., as it's known) has just begun marketing the Luxtronic, a truly revolutionary device for adjusting automobile headlights.

Luxtronic was designed for mechanics and repair shops to use. It is actually a simplified version of the universal headlight adjuster that is widely used by automobile manufacturers. In fact, Luxtronic uses the same sophisticated technology as its more complicated colleague. Luxtronic's basic principle resides in the use of a large number of carefully placed photo-voltaic cells (SARO patent).

SARO is looking for agents.
SARO — 2944 rue du Petit Lac — 38940 ST MARTIN LE VINOUX. Phone: 0 11 33 76 75 04 28. Telex: 320 245. Mr SDIKA.

D. Voice synthesis working with the written text for compatibles

Developed by ELAN Informatique, TELEVOX is a voice synthesis system that can be used with every PC compatible machine using the MSDOS operating system. It includes a PC-sized ADD-on card and system software using a text built into an MSDOS by a driver. In the case of TELEVOX, a text written in french can be used to generate synthetic spoken words. Interest in this kind of artificial voice resides in its large capacity (100 octets = 7 seconds per word) as well as the ease with which it can be used.

ELAN Informatique, 20 rue des Frères Lumière, 31520 RAMONDVILLE ST AGNE. Phone: 0 11 33 61 73 07 98. Telex: 521 390 F.

E. MÉTROMESURE: a three-dimensional monitoring panel and software

The METROLOGIC company has just begun marketing new software that, together with its own «Métromesure» control desk, can carry out three-dimensional monitoring checks on every kind of 3D machine. «Métromesure» comes in the form of a portable desk that was especially designed to simplify the use of the software. A screen makes it possible to dialogue easily with the user. It comes equipped with a dedicated keyboard with touch-sensitive function keys.

A calculator is built into the system.
Another model of «Métromesure» is available for use on manual and motor-driven machines. METROLOGIC is looking for distributors.
METROLOGIC — ZIRST — Rue des Prêles — 36240 MEYLAN. Phone: 0 11 33 76 41 04 72. Mrs. GIERCZAK.

E. Extrusion of thermoplastic plates: made-to-measure honeycombs

Dr. Jean-Pierre TROTIGNON, an engineer and professor at the Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers in Paris, France, has developed a new honeycomb building material that is shaped like a bird's nest. This new material, known as NIDA, comes in an unusual shape that is a viable alternative to traditional techniques: its surfaces are perpendicular to the plate and thereby offer the same features as traditional NIDAS. Some inclined surfaces, however, have been especially adapted to better withstand shear forces, a weak point in traditional designs.

Licences are available both for the manufacture and marketing of extrusion lines, and for the manufacture of honeycomb plates and pipes.

Jean-Pierre TROTIGNON — 13 La Roseraie — 114 avenue de Paris — 78000 VERSAILLES. Phone: 0 11 33 39 51 57 52.

F. A topometric wall mark for underground systems

SLOM (a division of Essilor), has developed a new system for urban topometry: a topometric wall mark that solves the complex problems involved in marking today's underground systems (eg. water, electricity, gas) as well as those that will be common in the future (fibre-optical, cable television, etc.). This innovation meets the collective needs of urban communities as they deal with the problem of land development and the management of their existing equipment.

The SLOM System can be adapted for use in large industrial complexes.

The company is looking for distributors.
SLOM ESSILOR — 11 bis rue du Perche — 75003 PARIS. Phone: 0 11 33 1 42 71 28 30. Telex: 240 729 F. Mr RIFFAULT.

F. A high-security tap with a butterfly-type valve

The company SEPAME, recently began marketing a new line of taps with butterfly-type valves. Their body is made of cast aluminium, a feature that makes them light-weight and durable. The inside of the tap is coated with a flexible material to insulate it from whatever kind of fluid will flow through it. The material is an elastomere chosen according to the nature of the fluid and the conditions in which it will be used. As a result, corrosion has been eliminated. This feature ensures that the entire unit will remain completely scaled in all directions.

SEPAME is looking for distributors.
SEPAME — Z.I. de SAUX — 65100 LOURDES. Phone: 0 11 33 62 94 25 34. Telex: 531 619 F. Mr LONCA.

G. Medical: a safe, accurate and fast clinical biochemical automat



The SECQMAM company introduces a clinical biochemical automat, known as A.B.C.+, that is reliable, highly accurate and easy to use, offering considerable savings in time and reagents. It was designed to measure substrata, enzymes and immunoenzymology in biological fluids. A.B.C.+ has a microprocessor that monitors and controls every part of the unit. The unit is equipped with a very high quality holographic grating monochromator.

SECQMAM is looking for distributors.
SECQMAM — 9 rue de l'Escourvier — Z.I. — 95200 SARCELLES. Phone: 0 11 33 39 94 00 05. Telex: 609 321. Mr Constant.

Alliance française du Manitoba

L'Alliance française du Manitoba à Winnipeg est l'une des 14 alliances françaises de la FÉDÉRATION DES ALLIANCES FRANÇAISES AU CANADA, qui d'Halifax à Vancouver, œuvrent pour la promotion de la langue, la culture et la civilisation françaises.

Les alliances françaises sont à la fois des écoles de langue française, (4 753 étudiants en 1986 au Canada) et des centres d'activités culturelles. À la fois galeries d'art, lieux de rencontres et d'échanges, bibliothèques et discothèques, on peut y venir pour assister à une conférence, la projection d'un film ou pour y suivre un cours de français.

Les alliances sont coordonnées entre elles par leur délégation générale à Ottawa et appuyées par l'Alliance française de Paris et le Service culturel de l'Ambassade de France. Le comité de l'Alliance française du Manitoba parrainé par la compagnie d'aviation AIR CANADA, le Secrétariat d'État, le gouvernement provincial du Manitoba, le Conseil interculturel de cette province organise cette année une exposition «Homage à Albert Masri», peintre et sculpteur contemporain français.

ALBERT MASRI, étant originaire du Languedoc-Roussillon, c'était pour nous l'occasion de présenter cette admirable région de France.

Nous aurions pu écrire un article traitant des réalités historiques, géographiques, socio-économique ou touristique de cette région. Nous avons cependant préféré prendre des raccourcis et laisser s'exprimer notre plume au gré des langues méditerranéennes avec quelques touches impressionnistes il est vrai.

Nous remercions Albert Masri qui sera l'Ambassadeur du Languedoc cet automne au Canada, d'avoir permis d'illustrer notre propos avec des photos reproduisant ses œuvres... Puissent les merveilleuses couleurs de l'été indien au Canada inspirer l'artiste qui sera présent lui aussi cet automne. Bienvenue Albert Masri.

Le Languedoc

Entre le IX^e et le XI^e siècle un dualisme linguistique s'accuse: au Nord langue d'oïl (du latin *hollie oïl*), au Sud, langue d'oc (de *hoc oïl*). À partir du XI^e siècle, une civilisation raffinée se développe dans le sud de la France. Après l'an mille, un renouveau extraordinaire se produit dû au trafic méditerranéen, à l'influence des croisades, à l'enrichissement des villes qui ont une administration. Dans les riches demeures seigneuriales se déroulent les tournois et les

fêtes tandis qu'apparaissent les TROUBADOURS. Allant de château en château, ils célèbrent la femme et l'amour courtois dans des poèmes rythmés au son de la vielle. Ils utilisent la LANGUE D'OC dont la province a tiré son nom. Ils contribuent ainsi à faire de cette langue un symbole de raffinement et de poésie mais aussi favorisent l'unité de cette région. La sculpture romane s'épanouit alors que se développe la religion cathare. Religion populaire, ignorant le latin, elle s'efforce de retrouver les sources de l'église primitive. Cette religion est combattue comme hérétique par les papes et le roi de France.

Seigneurs du Nord envahissent alors le Languedoc pour combattre les cathares et prennent les terres.

1229

Les rois de France par le traité de Meaux enlèvent le Languedoc au Comte de Toulouse. L'hérésie cathare est combattue par l'Inquisition. Enfin, le Languedoc resté fidèle à la France pendant la Guerre de Cent ans, est récompensé par la création d'un parlement qui sifflera à Toulouse jusqu'à la révolution.

Au XVI^e siècle la région subit la violence des guerres de religion. Louis XIV interdit le culte protestant. Les protestants nombreux dans la région, persécutés, s'en furent dans le désert évenol où ils demeurent jusqu'à la révolution.

1666

Commence la construction du Canal du Midi. Si la révolution française de 1789 est accueillie favorablement dans le Languedoc par les bourgeois protestants et les gens des villes, les paysans et les nobles la combattent âprement.

1863

Le phylloxéra ravage les vignes et les côtesaux. Début du XX^e siècle, la région est secouée par la pire crise agricole et politique de son histoire. Aujourd'hui, le mouvement occitan tente de redonner vie à la langue d'oc, comme en témoignent les chansons de Marti, le slogan «Volem Vivre al País» ou les écrivains français Jean-Pierre Chabrol avec ses contes évenols et Jean Carrière avec «L'épervier de Maheux».

Montpellier, la millénaire

C'est une de nos plus belles villes de France. C'est aussi cette métropole régionale de 250 000 habitants où, selon le cinéaste François Truffaut, «nous pouvons rencontrer les plus jolies femmes de France».

L'origine du nom Montpellier. «Monte Peller», signifie peut-être «La montagne du Pastel», sorte d'herbe utilisée pour obtenir une couleur bleue pour teindre les étoffes de laine. Mais l'étymologie reste incertaine «Montpestellarius» ou «Monspessulanus», «montagne des pastels» ou «montagne fermée» (montagne clôturée pour faire paître les troupeaux), les historiens d'aujourd'hui hésitent encore sur l'origine du nom dont la première forme latine, «la Montepespario» figure dans un acte de donation daté de 985, entre les comtes de Maugio et Guillem.

Montpellier se forme au X^e siècle, de la réunion de deux bourgs: Montpellier appartenant au Guillem et Montpellieret, propriété des évêques de Maguelone. Elle n'est pas aussi ancienne que ses voisins, Agde, Arles, Nîmes, Narbonne ou Béziers, déjà importantes à l'époque romaine.

Très vite, Montpellier deviendra une ville cosmopolite. Pèlerins sur le chemin de Saint Jacques de Compostelles, marchands étrangers, lombards, juifs du levant, sarrasins et arabes du ghaib s'y côtoient à l'abri des remparts.

La ville s'enrichit, frappe sa monnaie, imaginez les nombreuses tavernes, les boutiques, les hostelleries, toute cette vie foisonnante de cette époque du moyen-âge que décrivent Marguerite Yourcenar dans «L'Œuvre au Noir» et Rabelais, notre succulent auteur du XVI^e siècle!

Au XIII^e siècle, Montpellier devient ville universitaire. 26 octobre 1289, le Pape Nicolas IV fonde l'université de Montpellier, l'une des plus anciennes au monde, regroupant une école de droit et une école de médecine. 700 ans plus tard, Montpellier est toujours cette métropole culturelle et scientifique où le corps médical y est très important.

1560

Les protestants prennent la ville, transformant en temple la cathédrale Notre Dame des Tables. La ville est entourée de fortifications.

1622

Montpellier assiégé par Richelieu et les troupes de Louis XIII, capitule et voit ses fortifications détruites. Louis XIII affirme son pouvoir en faisant construire la citadelle royale (aujourd'hui Lycée Joffre). Louis XIV en fait une capitale administrative. Les hôtels particuliers et les églises, le palais de justice, le Peyrou, la magnifique esplanade et son jardin datent des XVII^e et XVIII^e siècles.

Un ami canadien pourrait passer un mois à visiter ces sites prestigieux et à se promener dans cette ville si chargée d'histoire!

Alliance française du Manitoba

Nous lui conseillerons de s'arrêter au Musée Fabre, l'un des sept musées de la ville, d'aller contempler les Arceaux ou l'Aqueduc Saint Clément long de 880 m, haut de 22 m, comprenant 236 arceaux qui permettait à la ville de se ravitailler en eau à partir de la source du Lez distante de 14 km, de flâner au marché aux puces sous les arceaux un samedi matin, et d'aller boire un pot dans un café Place de la Comédie. Cette place célèbre dans toute la France (Place de l'Oeuf) fut aménagée en 1755. Un premier théâtre fut construit, détruit par un incendie en 1785 et reconstruit puis à nouveau détruit par le feu.

Aujourd'hui sur cette place dallée en marbre, lieu de réjouissances, où l'on danse le 14 juillet, et où on peut admirer la Fontaine des Trois Grâces, demeure la place la plus animée de la ville avec ses lampadaires 1900, le théâtre, les cafés et les magasins.

Il faudrait des pages et des pages pour décrire le Polygone et le Triangle, nouveaux quartiers de Montpellier qui ont changé ces dernières années l'urbanisme de cette ville.

De même, l'ANTIGONE de l'architecte Ricardo Bofill construit récemment. Nous sommes certains que cette architecture «néo-classique» surprendra plus d'un étranger à la région.

Notre hôte canadien participera au festival de musique classique organisé par France musique internationale et au festival de danse. Puis, il s'agira pour lui de profiter de l'été en découvrant la plage de PALAVAS LES FLOTS, plage favorite des Montpelliérains depuis plus d'un siècle qui fut construite autour d'un petit port (GRAU) entre des étangs et la mer. Nous n'oublions pas CARNON et LA GRANDE MOTTE à l'architecture agressive, autres plages sur le littoral languedocien que beaucoup d'estivants affectionnent.

Sète

À une trentaine de kilomètres de Montpellier se trouve la ville de Sète construite au pied du Mont Clair, «Mont Setius» pour les romains, sur une étroite bande de terre entre la Méditerranée et l'étang de THAU (célèbre pour ses huîtres et ses moules). Nos deux grands poètes Georges Brassens et Paul Valéry, sont restés fidèles à leur ville natale. Ne quittez pas Sète avant d'avoir dégusté les spécialités sètoises sur la Marine: la Bouillabaisse et la Bourride de Baudroie de Sète, mais aussi d'avoir vu le Musée Paul Valéry, le Mont Saint Clair, le théâtre et surtout les joutes nautiques.

Les joutes nautiques du Languedoc

Qu'elles soient populaires ou religieuses, sportives ou culturelles, les fêtes, en plus des réjouissances, sont l'occasion pour tous les habitants d'un village ou d'une région de se retrouver ensemble. Ceci explique probablement le désir et le souci qu'ont les anciens comme les plus jeunes de maintenir les traditions, vieilles parfois de plusieurs siècles.

Les joutes nautiques, tout comme les corridas sont aujourd'hui les fêtes populaires les plus typiques en Languedoc. Les joutes pratiquées depuis le XVI^e siècle mettent face à face deux hommes se tenant chacun debout sur une plate-forme surélevée placée à l'arrière d'une barque. Les adversaires, tels des chevaliers, combattent avec des lances armées de tridents véritables et se protègent avec de larges boucliers appelés pavois. Ici le peintre Masri a su saisir dans toute sa densité le mouvement des barques sur l'eau, le frémissement de la foule passionnée, les drapeaux et oriflammes qui claquent au vent, la musique des hautbois et des tambours appelant à la victoire, l'eau du canal dans laquelle tombera le malheureux jouteur battu. Que nous soyons à Béziers, Sète, Frontignan ou Palavas les flots, nous sommes éblouis par ces tournois des temps modernes.

Sommières

Sommières n'est pas très connu des touristes traditionnels. C'est dommage, car elle mérite largement une visite. Vous avez accès à la cité par un pont romain sur le Virdoule. Dès l'entrée, vous pouvez admirer la «Tour de l'horloge» d'époque gothique puis au fil de la promenade, vous pourriez découvrir l'ancienne place du marché (ou marché bas) entourée d'intéressantes maisons à arcades.

Ne partez pas du sud de la France sans avoir fait votre MARCHÉ. Tomates, poivrons, aubergines, courgettes, oignons, colorent l'univers ensoleillé des languedociens mais aussi entrent dans des préparations très variées influencées par la Provence.

La cuisine de cette région de France subit bien sûr l'influence méditerranéenne et les assaisonnements y jouent un grand rôle. L'ail, l'oignon, l'huile d'olive et les plantes aromatiques (thym, romarin, estragon, sarriette) apparaissent dans la plupart des plats régionaux.

Vous pourriez «arrosier» votre repas d'un bon vin languedocien. Vous avez le choix: rouges et rosés (Minervois Corbières) pour les viandes et blancs pour les poissons et

les crustacés. Goûtez le Muscat de Frontignan, la Blanquette ou Clairette de Languedoc, le Grenache de la région de Carcassonne, sans oublier le Pastis, apéritif anisé traditionnel, que vous boirez après une inévitable partie de PETANQUE.

Mais la découverte d'une région de France ne se limite pas seulement à la visite de ses villes. L'arrière pays fait partie de ces lieux, de ces territoires où la diversité et les richesses d'un peuple s'expriment magnifiquement bien souvent loin du bruit et du tapage des zones urbaines.

Ainsi les Cévennes, le Parc National créé en 1970 est semblable aux parcs nationaux canadiens. Même souci de protection de la nature et de l'environnement, 84 200 hectares de paysages variés de la Guarrigue aux sommets enneigés... Du Mont Aigual (1 567 m) on a un magnifique panorama des Cévennes. Je me souviens aussi combien il était bon de savourer la fraîcheur des ruisseaux et des cascades et d'oublier les plages surpeuplées lors des longs étés dans le Sud.

À l'entrée du parc des Cévennes se trouve LE VIGNAN. Les ruelles basses, le vieux pont bénédictin conduisent inévitablement à un musée, consacré à la vie dans les Cévennes et au parc national. Dans ce musée, ancienne filature de soie, vous verrez des maquettes de fermes cévenoles, des outils, des harnachements, des échantillons de bois et de plantes. Petits et grands seront ravis de redécouvrir les métiers traditionnels représentés: vannier, sabotier, tonnelier, «estamateur» (étameur), verriers, lesquels sont mis en scène de façon très réaliste.

Cultures régionales (vigne-châtaigner) et techniques d'élevage (vers à soie, mouton) nous rapprocheront un peu de cette connaissance de la nature qui nous fait tant défaut à nous, gens de villes!

Mais retour à la civilisation et à Avignon avec le PALAIS DES PAPES, le festival de théâtre et le pont d'Avignon («on y danse on y danse!»). Passage à NIMES, la maison carrée, l'amphithéâtre, une corrida, le sang rouge sur le sable... J'y avais emmené des amis britanniques. Il fallut les reconforter de leurs émotions avec une bonne bouteille!

Tout le monde n'est pas Hemingway ou Montherlant! Et puis safari-photos au Pont du Gard et à l'Abbaye de Montmajour ou bien festival de la photographie à Arles sur les traces de Van Gogh.

Si Mallarmé disait «Je suis hanté, l'Azur, l'Azur, l'Azur!», nous écrirons «le Sud, le Sud, le Sud!... à tout prix!».

Alliance française du Manitoba

Exposition MASRI

15 octobre-15 novembre 1987

Organisée par l'Alliance française du Manitoba et le Centre culturel franco-manitobain.

Objectifs

- 1) FAIRE CONNAÎTRE un peintre français à la population manitobaine dans la capitale de la province Winnipeg, 600 000 habitants.
- 2) DÉCOUVERTE d'une région française, le Languedoc Roussillon, Montpellier et Montferrier sur Lez, d'où l'artiste est originaire. Les paysages, les couleurs, les thèmes traités par l'artiste ouvrent de telles perspectives.
- 3) PRÉSENTER la technique du pastel en France ainsi que la sculpture sur bronze et surtout sur bois.
- 4) RENCONTRER AVEC L'ART EN FRANCE — état de la peinture contemporaine en France; problématique figuratif-non figuratif (conférences, interviews); échanges entre les artistes manitobains et un artiste français (ateliers).

Moyens

Galerie d'art au Centre culturel franco-manitobain

- * 1) 40 pastels dont 10 80 x 100; 10 25 x 40; 10 15 x 20 et 10 10 x 15.
 - 2) 30 dessins (à encadrer au Manitoba).
 - 3) 16 livres mis sous présentoir à l'exposition.
 - 4) 6 sculptures en bois, étain ou bronze.
- * Venue de l'artiste en personne. Hébergement par l'Alliance française.
* Vernissage. Invitation de l'Ambassadeur de France par le comité CCFM.
* Promotion exposition 600 affiches couleurs, 1 000 cartons d'invitation.
* Média — publicité bilingue; presse écrite:
1) Radio télévision Canada
2) Espérons un film vidéo du département de l'Hérault demandé en juillet 1986.
3) Aide active de AIR CANADA.

Autres possibilités

Arrêter l'exposition en décembre 1987 à l'Alliance française de Toronto et dans les Alliances françaises de Halifax, Moncton, Ottawa, Montréal, Régina, Calgary, Vancouver.

Lieux et dates de l'exposition

Alliance française de Toronto du 15 au 30 septembre 1987
Alliance française de Winnipeg du 14 octobre au 20 novembre 1987 au Centre culturel franco-manitobain
Alliance française de Régina du 25 novembre au 12 décembre 1987 à l'Hôtel Saskatchewan.

Éléments de biographie

Né le 22 septembre 1927 au Caire en Égypte, Albert Masri fait ses études secondaires chez les jésuites.

Puis c'est l'exil vers la France en 1949. Suivent trois années de faculté de médecine à Montpellier qu'il interrompt pour se consacrer à l'art.

1952 il devient artiste peintre professionnel, il se fixe à Montferrier sur Lez, petit village à 3 km de Montpellier. Pastelliste très connu dans la région du Languedoc Roussillon, les musées des villes de Montpellier, Sète, Béziers, Frontignan acquièrent quelques-unes de ses œuvres.

1959: Prix de New York.

1962: triomphe à Moscou. 100 000 visiteurs à l'exposition.

1968: Paris, Galerie Elsa Pierre Renoir. Nombreuses expositions à travers la France et l'Europe. 35 ans de création continue et de notoriété internationale, la liste à résumer est ici trop longue. Dessinateur, peintre, pastelliste, céramiste et sculpteur.

Masri, exhubérant et insatiable, utilise aussi bien le pastel ou l'huile que le bronze, le bois et l'étain dans sa création.

1983: la ville de Béziers s'enorgueillit d'un bronze de 2 m pour la maison de la culture Louis Aragon puis d'un mur de 20 m² de mosaïque pour la gare du Nord.

1985: Masri est Chevalier des arts et des lettres.

1987: Hommage des Alliances françaises de Toronto, Winnipeg et Régina à Masri.

Masri a illustré 14 livres de nombreux écrivains et poètes français parmi lesquels Emmanuel Roblès, Jean Rousset, Gaston Baisette, Eugène Guillevic, Alain Bosquet, Agnes Varda, etc.



Masri Pastel, «Un marché». (Détail)

Montréal: l'Amérique par la grande porte

Du 26 au 30 octobre prochain, une mission d'hommes d'affaires montréalais, présidée par monsieur le Maire Jean Doré, se rendra successivement à Paris et à Lyon afin de promouvoir Montréal, site privilégié en Amérique du Nord pour les entreprises françaises désirant s'y implanter ou y établir des relations commerciales.

Monsieur le Maire sera en outre accompagné des présidents de la Chambre de commerce de Montréal, Monsieur Claude Garcia, du Bureau de commerce de Montréal, Monsieur John J. Pepper, ainsi que du président du Centre financier international de Montréal, Monsieur Jean Labonté.

Un séminaire de deux journées sera organisé à Paris et à Lyon. Au cours de la première partie de ces deux journées, différents

sujets seront abordés. Outre la situation économique de Montréal, il sera également question des opportunités d'affaires, à Montréal, de l'approche des marchés canadien et américain et d'expériences d'entreprises montréalaises et françaises établies à Montréal, présentées par les présidents de ces sociétés.

Un déjeuner-causerie dont le thème portera sur l'accord de libre-échange Canada-États-Unis précèdera une période de rencontres individuelles. Il sera alors possible pour les entreprises présentes de rencontrer, sur rendez-vous, les représentants d'un cabinet d'avocats (André Dorais et associés), d'une firme de comptables (Raymond, Chabot International), une société d'ingénierie (Lavalin), de construction (Groupe Gendron), ainsi que tous les participants à cette mis-

sion, qu'il s'agisse des hommes d'affaires montréalais ou des représentants de la Chambre de commerce de Montréal et du Bureau de commerce. L'Office de l'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal sera également présent pour répondre à toutes les questions pouvant concerner l'implantation d'une société à Montréal (coûts, subventions, etc.) ou en ce qui a trait à la recherche de partenaires commerciaux.

Ce séminaire est organisé avec le concours de la Chambre de commerce et d'industrie à Paris. L'inscription à ces deux journées se monte à 360 FF, T.T.C. Afin d'en recevoir le programme, contacter M. Jean-François Brucel par téléphone au 280-4257 ou par télex au 055-62074.

LECTURE RAPIDE

Programme intensif

Vous augmenterez votre:

- vitesse de lecture
- compréhension
- concentration
- mémoire

 **PARLEC**
COMMUNICATIONS

5364, rue Hutchison
Outremont, Québec
Canada H2V 4B3
Tél.: (514) 276-8827

Votre agenda culturel français du mois d'octobre 1987

Expositions, festivals

Il n'est pas trop tard pour aller visiter l'exposition intitulée **L'Or des Thraces**, qui se termine le 4 octobre prochain. Notamment, on peut y admirer de très beaux rythons en or. Pour savoir ce qu'est un rhyton, il faut se rendre au **Palais de la Civilisation**, à l'île Notre-Dame. (Tél.: 872-4560)

Toujours au **Musée des Beaux-Arts de Montréal** (3400, avenue du Musée, tél.: 285-1600), toujours jusqu'au 8 novembre, **Léonard de Vinci, Ingénieur et Architecte**, vous montrera ses fabuleuses machines. Une occasion pour explorer ses très beaux carnets sortis dans la collection **Tel**, chez Gallimard.

Plus de trente artistes de huit pays continuent à exposer leurs dernières œuvres, dont les français **Daniel Buren** et **Jean-Pierre Raynaud**, à l'occasion des **cent jours de l'art contemporain** qui se déroulent jusqu'au 1^{er} novembre au 3576, Avenue du Parc (Tél.: 288-0811), consacrés cette année au thème «Stations».

Le **festival international de nouvelle danse** se déroule du 16 au 27 septembre à Montréal. S'y produiront notamment quatre compagnie françaises: Decouff0, l'Astrakan (Daniel Larrieu qui présente un original spectacle associant danse et ballet nautique le 21 septembre au complexe Claude Robillard), la compagnie Monnier-Duroire et le célèbre groupe Émile Dubois. (Tél.: 287-1423).

Troisième festival international de cinéma de Ste-Thérèse, du 16 au 21 septembre.

Le film français «Les Noces Barbares», de Marion Hansel, ouvrira le festival à 20 heures. Rens.: (514) 430-3120, poste 449.

12 longs métrages seront présentés en compétition, sans compter les films hors concours. Une exposition intitulée «80 ans du Cinéma français», accompagnera, au plein cœur de Ste-Thérèse, les 15 jours du festival.

L'exposition **Images du futur**, aux Vieux port de Montréal, est prolongée jusqu'au 4 octobre: hologrammes et images de synthèse étonneront les sceptiques et les réfractaires. Une présentation d'images Vidéo-France, sélection des meilleures productions françaises, complète la qualité de l'événement.

Dans le cadre des événements entourant le Sommet de la Francophonie, on peut encore se rendre à l'exposition intitulée «**Le Monde de la Francophonie**», qui se tient au Musée du Séminaire à Québec (jusqu'au 1^{er} décembre). Rens.: Musée d'Art Contemporain de Montréal 873-2878.

Musique

Quant des machines et des hommes s'associent pour un spectacle musical original, cela porte le titre de «**double quatuor à cordes**»: machine sonore originale, Perspectives ouvertes sur de nouvelles interactions entre le sonore, le gestuel et le visuel. Les vendredi, samedi et dimanche 16, 17 et 18 octobre à 14 h, au **Musée d'Art Contemporain de Montréal**. (Cité du Havre, Montréal, tél.: 873-2878).

Les articles Pierre Fournier et Jacques Rémus auront le plaisir de vous accueillir.

Invités par la Société Pro Musica, le pianiste **François-René Duchâble** et l'artiste **Gérard Caussé** donneront un récital le 19 octobre à 20 h au **Théâtre Maison-neuve de la Place des Arts**. (Tél.: 285-4271)

Au programme: Sonatine de Dvorak, Sonate Arpeggione de Schubert, Marchen Bilder de Schumann, Sonat opus 120 de Brahms.

Le grand homme de théâtre **Antoine Vitez**, qui vient de monter le «Soulier de Saint» au festival d'Avignon, est l'invité de l'**Opéra de Montréal** pendant le mois de Septembre pour assurer la mise en scène de l'**Opéra Otelli de Verdi**; 7 représentations en septembre et en octobre. La première aura lieu le 22 septembre à la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts. Rens.: 842-2112.

Une exposition de photographies du travail d'Antoine Vitez, fournie par le Palais de Chaillot qu'il dirige, sera présentée parallèlement au Foyer de l'Opéra durant toute la durée des représentations.

Sa date approche, n'oubliez pas le **Festival de la Chanson de Granby**, banc d'essai de la chanson francophone, les 17, 18, 19 et 20 septembre. Finale: 3 octobre. Rens.: 375-7555.

Colloques et conférences

Dans sa deuxième édition, le **revolà! Le second «Mondial de la publicité francophone»** se tiendra du 12 au 14 octobre au Grand Hôtel. Rens.: Normand Grenier 875-2565.

L'**Alliance Française de Montréal** reprend ses activités pour sa 85^e saison. Le premier invité de l'Alliance est Monsieur Pierre Pascau, chroniqueur de C.K.A.C. Rens.: 270-6835, 288-4140.

À l'occasion d'une série de six conférences données par des personnalités du monde des musées européens et américains, le **Musée des Beaux Arts de Montréal** recevra, à l'auditorium du Musée, le mercredi 21 octobre, à 18 h 30, **Monsieur Dominique Bozo**, délégué aux arts plastiques du Ministère de la Culture et de la Communication de France. Monsieur Bozo est ex-directeur du Centre G. Pompidou et du Musée Picasso à Paris. Rens.: 285-1600.

Cinéma

Outre les films programmés dans le cadre du festival de Ste-Thérèse, vous pourrez voir: à la **Cinémathèque Québécoise** 335, boulevard de Maisonneuve, tél.: 842-9768) Mercredi 23 septembre, 18 h 35: **Le signe du lion** d'Éric Rohmer.
Jeudi 24 septembre, 18 h 35: **Moderato Cantabile** de Peter Brook.
Vendredi 25 septembre, 20 h 35: **L'assassinat du Père Noël** de Christian Jacques.

Arts plastiques

La galerie Aubes 3935 reçoit cette année plusieurs artistes de France. Vous pourrez ainsi découvrir, du 15 septembre au 11 octobre, les œuvres de **Jean-Luc Poi-vret**, du 14 octobre au 8 novembre, celles de **Jean-Paul Albinet**.

Aussi le dernier mais non le moindre, **Exposition Buren** (L'auteur controversé de la colonnade du Palais Royal) à partir du 16 septembre à la galerie René Blouin (372, ouest rue Ste-Catherine 849-2595).

Et enfin, venant tout droit de Nice, Nizette Denice expose ses dernières œuvres à la Maison Villebon (630, boulevard Richelieu, Tél.: 467-2835, à Bel Oeil, jusqu'au 27 septembre. Nizette Denice, un peintre de talent à découvrir.

Bilan et perspectives de la procédure VSNE

Situation actuelle

L'action de sensibilisation entreprise tant en France que par les PEE au Canada auprès des filiales canadiennes de sociétés françaises a porté ses fruits puisque le nombre de VSN-entreprise est passé de 17 en janvier 1985 à 30 en décembre 1986, et il est de l'ordre de 45 après l'incorporation de février 1987, dont 24 se trouvent au Québec. Pour l'incorporation de juin 1987, le nombre de demandes d'avis a considérablement baissé, passant de 19 demandes pour le contingent de février à 4 pour le contingent de juin. La grande majorité de ces VSNE sont affectés au sein des filiales de grandes entreprises ou banques françaises, certaines de ces filiales ayant parfaitement compris la procédure et disposant de plusieurs VSNE.

Perspectives de la procédure au Canada

Le ministre du Commerce extérieur souhaite promouvoir la formule du VSN-entreprise et atteindre le nombre de 1 500 VSNE à la fin 1987, alors qu'il est actuellement d'environ 1 000.

Au Canada, il est nécessaire de sensibili-

ser les PME/PMI sur l'intérêt du système.

Les avantages du VSN-entreprise sont les suivants:

- apporter du renfort en personnel à une filiale à l'étranger, sans avoir à faire face au problème du visa de travail;
- tester un candidat à une future embauche au sein de l'entreprise;
- former à moindre coût les futurs cadres de l'exportation.

Au Canada, il y a environ 350 filiales de sociétés françaises et environ 10 % d'entre elles disposent d'au moins un VSNE. Ce chiffre pourrait facilement être augmenté.

Il est important que chacun ici présente sensibilise des dirigeants de sociétés françaises implantées au Canada sur les avantages de cette procédure.

Les accords de stages professionnels

Employeurs français ou étrangers

Vous avez besoin d'un-e jeune Français-e pour effectuer un travail de courte durée à l'étranger: utilisez l'accord de stage professionnel.

Cet accord, conclu entre la France et le Canada en 1956 et amendé le 16 octobre 1987, vous permet d'employer un-e jeune Français-e:

- âgé-e de 18 à 30 ans;
- pendant 3 à 12 mois (dérogation possible jusqu'à 18 mois);
- en qualité de stagiaire salarié sur un contrat de travail à durée déterminée.

Très important:

Grâce à cette procédure, votre stagiaire obtient automatiquement des autorités du pays d'accueil, le permis de travail nécessaire (ainsi que l'autorisation de séjour) à la condition que la demande soit faite par l'entreprise française, étrangère, filiale, correspondant... installée dans ce pays.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous au ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale — Direction de la population et des migrations — Sous direction de la démographie, des mouvements de population et des questions internationales — Bureau D.M. 4 — 1, place Fontenay, 75007 Paris, tél. 45.02.14.22, poste 45.22.

Que vous soyez au Canada ou en France...

Nos professionnels vous aident et vous conseillent pour tous vos projets outre-atlantique :

- exportation directe
- accords de distribution
- ententes d'assistance technique
- investissements en copropriété
- création de filiales

Touche Ross

COMPTABLES AGRÉÉS ET
CONSEILLERS EN GESTION

MONTRÉAL - Charette, Fortier, Hawey
Touche Ross

Tristan Guerlain (514) 861-8531

PARIS/LYON - BDA/Touche Ross
Paul Nicholas Fraser 1 47 47 12 42

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892

Conseils en propriété
intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Pentfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél: (514) 934 0272. Télex: 05-268656. Cable: MARION
Fac-similé: Groupe II & III: (514) 934-1246

Chez la MÈRE MICHEL



Le restaurant
français idéal
pour toutes
vos célébrations

(de deux à quarante personnes)

1209, rue Guy, Montréal, QC • (514) 934-0473

Nouvelles brèves de l'industrie et du commerce au Québec

Ces capsules sont gracieusement extraites de «Prospects Québec», une publication bimensuelle d'opportunités d'affaires publiées par Les Éditions Prospect Max Inc. (514-521-6156), société membre de la Chambre. Les informations reproduites sur cette page résultent d'enquêtes faites près des entreprises concernées au 19 juillet. Pour tous renseignements, contacter Patrick Salin

Systèmes Duoject Inc. 3224-53/54

4920, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, Québec H3Z 1J8
(514) 485-6363

Recherche, dev. ind. chimiques et pharmaceutiques.

Projeté: Fin 87, développement d'une seringue à double réservoir pour conditionnement et injection de médicaments en poudre. Permettrait de faciliter le mélange médicament/eau et éliminerait les risques de contamination et les erreurs de manipulation. Investissement: ± 500 000 \$
David Reynolds, président

Systèmes informatiques latino-arabe 3229-53/54

3410, rue Griffith
St-Laurent, Québec H4T 1A7
(514) 738-9171

Développement de logiciels

Projeté: automne 87, prototype d'un logiciel d'entrée de données à partir d'idéogrammes chinois serait mis au point. Consisterait en une modification du système d'exploitation micro. Commercialisation prévue début 88. Destiné aux grandes firmes d'informatique et divers paliers gouvernementaux.

Claude Lemay, président

Lavalin Inc. 3238-53/54

1000, boul. Dorchester Ouest
Montréal, Québec H3B 4P3
(514) 876-4455

Consultation en ingénierie

Obtention récente d'un contrat pour la phase I de coordination de l'ingénierie et l'évaluation des soumissions du projet de construction d'une aciérie pour le compte de l'Entreprise nationale de sidérurgie à Alger, Algérie. Contrat serait exécuté par consortium formé de Lavalin International, SNC (514-282-9551, Tony Wilson), et Met-Chem (514-288-5211, Dean Journeaux). Possibilité autres phases, dont gestion du projet, Raymond Leroux, v.-p. Lavalin International; Kam Francis, v.-p. Projets industriels; Pierre Dubuc, Chef de mission.

Berger Mix Inc. 3321-53/54

121, R.R. 1
St-Moïse, Québec G0L 3W0
(418) 862-4462

Fabrication de substrats horticoles. 20 emp.

Projeté: septembre 87, ouverture usine fab. mousse de tourbe au Nouveau-Brunswick. Ferait suite à introduction de nouvelles techniques à l'acquisition de machinerie supplémentaire en cours. Permettrait lancer nouveaux produits qualité supérieure. Exporterait 50 % production aux É.-U. Invest. 70 000 \$. Création 2 emplois. En association avec Tourbière Berger (mêmes coordonnées)
Claudine Berger, présidente; Régis Berger, dir. de prod.

Promenades du cuivre 3260-53/54

100, boul. du Terminus Ouest
Rouyn Noranda, Québec J9X 6H7
(819) 797-1727

Centre commercial

Projeté: automne 87, agrandissement de 15 000 pi². Ferait suite à acquisition par Courbeac, filiale de Les Coopérants. Firma de construction non déterminée. Investissement: ± 3 \$ MM.

Guy Bourgeois, président; Maurice Proulx, Courbeac.

Geoffrion Leclerc 3270-53/54

5, Place Ville-Marie, Plaza IBM
Montréal, Québec H3B 2G2
(514) 871-9000

Courtage de valeurs mobilières

Projeté: Fin 87-début 88, ouverture nouvelles succursales à Val d'Or, Granby, Trois-Rivières, Ste-Foy et Baie Comeau. Emplacements non encore déterminés. Ferait suite à ouverture récente à Chicoutimi et à Sherbrooke. ± 20 nouveaux emplois représentants et quelques postes de soutien. Expansion à travers le Canada grâce à Banque Laurentienne, et à travers le monde avec Banque Indosuez, de Paris. Voir n° 3233 et 3310 présent numéro.

Denis-Marc Gagnon, 1er v.-p. fin. et adm.; Louis Bourassa, v.-p. ventes (poste 4475).

Shawbec Inc. 3311-53/54

330, rue de la Transmission
Shawinigan, Québec G9N 6W2
(819) 537-6631

Fabrication produits chimiques. 140 empl.

Projeté: sept.-oct. 87, début production de noir d'acétylène, de carbure de calcium, et de poudre de désulfuration. Ferait suite au début récent de production de pâte. Ancienne usine Carbone Shawinigan remise en opération suite à modernisation en cours des équipements. Maître d'oeuvre Lavalin (514-876-4455, René Cayer ou Gilles Boyer). Invest. global: 16 \$ MM.
Roger Morissette, président; Gilles Mathon, dir. fin.; François Gélinas, ingénieur.

Triconcept International Trading 3221-53/54

2670, boul. Sabourin
Montréal, Québec H4S 1M2
(514) 335-6454

Fab. équipement contrôle vidéo, audio.

Projeté: printemps 88, lancement nouveau système digital d'enregistrement et d'emmagasinage audio. Donnerait accès à une banque de sons enregistrés sur disque dur et permettrait reproduction d'un son dans forme originale et sans distorsion.

I. Nubani, président; R. Kazak, vice-président.

Mirovic Inc. 3282-53/54

565, rue St-Charles Ouest
Longueuil, Québec J4H 1G7
(514) 674-4250

Développement immobilier

Projeté: mars 88, ouverture du «Domaine du golf» quartier résidentiel, à Chambly. Développement de 40 terrains en cours depuis juillet 87. 30 autres terrains seraient développés en sept. 88. Printemps 89, zone commerciale serait érigée. Quartier aurait orientation haut de gamme, prix/unité varierait entre 150 \$ et 200 000. Invest. résidentiel 10 \$ MM, commercial: 2 \$ MM. Voir aussi n° 3281 de ce numéro.
Michèle Roy, présidente; Gérald Guérin, vice-président.

NOUVELLES

Granby Trois entreprises locales investissent 2 635 000 \$ Possibilité de 40 nouveaux emplois

Trois entreprises établies à Granby depuis plusieurs années ont déposé des projets d'agrandissement représentant des investissements totaux de 2 635 000 \$.

Le commissaire industriel de Granby, Monsieur Bernard Beaudry, nous annonce que trois PME établies dans la ville depuis plusieurs années concrétisent des projets d'agrandissement qui leur permettront de prendre de l'expansion. Réusinage Knight se relocalise dans le parc industriel, Automatech Industrielle entend étendre son marché vers l'Ontario, tandis que Réservoirs

d'acier prévoit diversifier sa gamme de produits et solidifier ses assises aux États-Unis.

Après avoir magasiné le choix de son nouvel emplacement un peu partout dans la région, Réusinage Knight a identifié le parc industriel de Granby comme l'endroit le mieux adapté à ses besoins. La surface de l'entreprise passera de 27 000 pieds carrés à 45 000 pieds carrés. L'investissement requis est de 2 millions de dollars et cette nouvelle mise de fonds entraînera la création de 36 nouveaux postes de travail, alors que l'entreprise emploie déjà 74 personnes. Réusinage Knight réusine des pièces d'automobiles et de camions. Cette expansion lui permettra d'ajouter de nouveaux produits à la gamme qu'elle offre déjà.

La firme Automatech Industrielle déménage ses locaux dans le parc industriel de Granby. Ce déménagement permettra à Automatech d'augmenter sa superficie de

6000 pieds carrés en vue de développer des secteurs d'activités comme l'aéronautique et l'automobile. Actuellement, Automatech oeuvre dans l'usinage de précision et dans la fabrication de matrices, de pièces de moules et de machines d'assemblage. L'agrandissement représente un investissement total de 235 000 \$, dont 60 000 \$ seront injectés par le ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Établis dans le parc industriel depuis 1979, les Réservoirs d'acier occupent actuellement une superficie de 20 000 pieds carrés à laquelle ils ajouteront 8000 pieds carrés de surface d'entreposage. Cet agrandissement amènera la création d'au moins trois nouveaux emplois permanents et permettra le réaménagement complet du département de production. L'investissement requis est de l'ordre de 400 000 \$.

**Deloitte
Haskins Sells**

comptables agréés / Chartered Accountants

Montréal

Bureau 3210, Edifice de La Banque Royale du Canada
1, Place Ville-Marie, Montréal (Qué.), H3B 2W3 — 514-861-9311

**Normandin
Barrière Courey**

Laval

2, Place Laval, Bureau 300
Laval (Qué.), H7N 5N6 — 514-382-4010

Représentation en France:

MULTICONSULT / PAREX

36, Avenue d'Iéna 75116 PARIS — 723.53.21

Déménagez-vous en France ou à l'étranger?

M

Movers International

Vancouver Calgary Edmonton Toronto Ottawa Montréal Chicago — Compagnies-Associées Internationales

**ESTIMATION
GRATUITE**

**MONTREAL
636-8062**

**LE DEMENAGEUR
SPECIALISE**
Le service
spécialisé de
déménagement

Nouvelles juridiques de France



par Bernard Lette
Avocat aux Barreaux de Montréal,
Toronto et Paris

Voici quelques nouvelles juridiques de France à ne pas être ignorées par ceux qui traitent des affaires entre le Canada et la France.

Arbitrage international

Recours en annulation contre sentence (Soc. Z.O.P. c. Soc. F.T.P.)

Une sentence d'arbitrage étrangère, non-motivée, peut-elle être exécutée en France?

En France (et dans bon nombre d'autres pays), le sens de la justice devenu loi veut qu'un jugement ne se limite pas au seul dispositif de la condamnation mais soit précédé d'un exposé des motifs qui ont amené le Tribunal à la décision rendue. Cette règle n'est toutefois pas absolue lorsqu'il s'agit des effets des jugements étrangers en France. L'absence de motivation dans une sentence internationale d'arbitrage ne heurte l'ordre public international que si la procédure d'arbitrage relève d'une loi qui exige que les sentences arbitrales soient motivées. Dans le cas présent, les parties et arbitres ayant décidé d'appliquer le droit français, la sentence devait être motivée (a. 1471 nouv. c. pr. civ.) et ne l'étant pas, elle n'était pas susceptible d'exécution en France.

Fort souvent, à défaut de meilleurs arguments, la partie qui se croit lésée par un jugement ou par une sentence arbitrale, base son recours sur la violation de l'ordre public, interne ou international.

Or, dans l'affaire citée en référence, il a été décidé que, pour appeler d'une sentence d'arbitrage international en vertu de l'article 1502 nouv. c. pr. civ., la reconnaissance ou l'exécution de cette sentence doi-

vent être contraires à l'ordre public international. La violation des règles d'ordre public interne d'un État, telles les conditions de validité des contrats, ne font pas partie de l'ordre public international.

Arbitrage international (Paris, 1er ch. suppl. 19 mars 1987 — Soc. Kis France c. Soc. Ahmed Bin Saweleh Alharbi Establishment for trade)

Il est bien établi qu'une sentence internationale d'arbitrage n'a d'effets que si l'arbitre s'est vu accorder par les parties la compétence à décider du litige.

Cette compétence est généralement donnée:

1) avant la naissance du litige, par une clause compromissoire où les parties s'engagent à soumettre à l'arbitrage tout litige qui pourrait naître relativement au contrat (art. 1442 nouv. c. pr. civ.);

2) après la naissance du litige, par un compromis entre les parties par lequel ils soumettent le litige à l'arbitrage (art. 1447 et s. du nouv. c. pr. civ.).

Le problème qui se soulevait ici était de savoir si la signature par les parties d'un acte confiant l'arbitrage d'un litige à la Chambre de Commerce internationale (acte de mission) suffisait à donner compétence à cette dernière.

Le tribunal a répondu par l'affirmative en spécifiant que l'acte de mission valait compromis parce que les parties s'étaient librement engagées dans la procédure d'arbitrage et que l'acte satisfaisait aux exigences de l'article 1448 nouv. c. pr. civ. (détermination de l'objet du litige et désignation du ou des arbitres).

Cautionnement

(Gauthier c. Soc. Anon. C.I.C.)

La question peut se poser sur le point de départ d'une caution. Est-ce la date de l'instrument créant le cautionnement, celle de l'obligation cautionnée ou le moment de son exigibilité?

Il a été décidé que le délai de prescription, en ce qui a trait au cautionnement, ne commence à courir qu'à compter de la date d'exigibilité de la dette cautionnée, et

et dans le cas d'une caution donnée par écrit et expressément pour une somme de principal, la caution n'est pas obligée de payer les intérêts et les accessoires.

Imposition directe des sociétés sur les bénéfices conférés à une filiale étrangère

Une société-mère contrôle une filiale dans un pays où la fiscalité est plus aimable que la sienne. Elle peut alors être tentée d'alléger son propre fardeau fiscal en réduisant ses profits à l'avantage de sa filiale. Si la fiscalité est plus légère dans le pays où la société-mère est imposable, le déplacement des profits aura lieu dans le sens inverse. La méthode classique consiste à facturer les services rendus ou les marchandises fournies par l'une à l'autre à un prix exagéré ou insuffisant, selon le cas, ou encore à assumer des dépenses de l'autre afin que le maximum de profits se retrouve dans l'assiette fiscale la moins imposée.

Le législateur français, pour parer à cette éventualité, exige que soient portés aux comptabilités de la société-mère française les bénéfices indirectement conférés à ses filiales étrangères (art. 57 du c. gén. des impôts).

Si l'administration établit l'existence d'un transfert à une filiale étrangère de bénéfices non-comptabilisés, la société-mère devra prouver, pour éviter l'imposition, que ce transfert se justifie par une gestion normale des intérêts propres à la société française.

Par exemple, un transfert de bénéfices (un prix de vente avantageux pour des marchandises) ou le paiement du salaire d'un cadre qui permettent de mener une politique commerciale active à l'étranger et d'assurer à la filiale étrangère la stabilité requise pour le maintien et l'expansion des marchés de la société-mère constituent un acte de gestion commerciale normal.

À noter, par ailleurs, que la France se distingue par son libéralisme fiscal à l'égard des bénéfices qu'une société tire de ses opérations à l'étranger. En effet, contrairement au Canada qui fait entrer dans le revenu d'un contribuable ses gains mondiaux, la France exclut de l'assiette fiscale les bénéfices réalisés par une société française dans des entreprises exploitées à l'étranger. Une telle mesure encourage les activités internationales des entreprises françaises, fait entrer des devises et tend à favoriser la balance commerciale française.

The SIG expands

As dictated by success the SIG is expanding. For its 31st event from 6 to 9 March 1988 at Alpeexpo, the International Trade Exhibition of Winter Sports Equipment and Fashion in Grenoble will cover a surface increased to nearly 50,000 m².

This extension will meet the continued growth of the exhibition in several years, a growth which accelerated in 1987 with record figures: 800 exhibitors (+ 15%) including nearly 300 from abroad (+ 20%), 15,000 visitors (+ 8%) and 7,500 sales items represented (+ 12%).

This progression, particularly strong in regard to foreign exhibitors from 37 countries, reinforces the SIG in its dimension of second market in the world for winter and mountain sports.

The double date in 1992, ie the Olympic Games and the big European Market, can only vitalize it even more. Already the organisers are registering a strong demand for the next event.

The SIG 88 looks therefore even more important. More complete too. Besides ski, surf and all the sports of snow and ice, other activities will be emphasized such as rambling, climbing, golf or parakiting.

Also to be noted is the repeat of two initiatives appreciated by the Professionals: the Oscar for White Gold and the TECHMATEX forum, in a more open formula of introduction to technological innovations and new materials.

In 1988, SIG will take place from the 6-9 March.

A New Look for MECANELEM in 1988!

In a recent issue the leading French technological information magazine wrote that mechanical engineering is more important now than ever before. It touches all phases of our lives. Without it, there could be no computers, no electronic systems, no automation.

MECANELEM puts mechanical science in the spotlight. Mechanics implies motion and MECANELEM is on the move. In 1988 it will be more than just an exhibition of components and parts — it will be the International Mechanical Engineering Design Show.

MECANELEM 88 will feature the full spectrum of possibilities to be adapted by designers of mechanical, electrical, electronic and automated systems in applications ranging from agricultural equipment to nuclear energy.

MECANELEM emphasizes product reliability, care and security prime concerns of today's customers in choosing mechanical components and systems.

Held in conjunction with MAINTENANCE 88, MECANELEM 88 will focus on these trends and show the increasing interrelationship among technologies in developing ways to satisfy these requirements.

MIDEST 87 16-20 November — Paris Public Shareholding & Privatisation

The rediscovery of the concepts of enterprise as factors in the creation of jobs and profits as a source of earnings has displayed a remarkable and very rapid evolution in the state of mind of the great majority of French people.

This favourable environment has allowed a whole range of benefits to be successfully put forward through joint action, and especially public shareholding through privatisation.

The approach of certain industrialists in the face of state control reduction and individual appropriation of the sources of wealth that companies represent has been a very thoughtful one as it calls into question the behaviour of the French public as a result of these two factors.

In fact, the state will very much have the image of protecting guaranteed employment and vested rights. At MIDEST 86 in Lyon, it was noticeable that opinion was favourable to further action along these lines and to rediscovering the concept of participation if it is realistic and appealing. The reality is to set off the business and give it the opportunities of privatisation. The central aim is to privilege the "new buyers", the small shareholders by giving them a global quota and an individual quota of shares at an interesting buying price, as well as complete information and exposure in the media.

Confidence can only be maintained through the continuing spread of information

on the economic situation within the country and in each company, as from this moment.

The 17th International Trade Exhibition for sub-contractors will open its doors with the same desire for heads of businesses as for the politicians concerned: to launch the idea of joint shareholdings.

The organisers are more than satisfied and are convinced that the 17th MIDEST will be the most important of all the MIDESTs so far.

By 27th April 1987, MIDEST was already fully subscribed which goes to show that small and medium-sized businesses are in good state of health, and with a record foreign participation never so far achieved.

Within a gross surface area of 46,500 m², exhibitors will be occupying a net surface area of 27,672 m², as follows:

— 22,672 m² by French exhibitors (as against 21,524 m² in 1986)

— 5,138 m² by foreign exhibitors (as against 2,413 m² in 1986)

There is no doubt that industries will not miss the opportunity to show off their value and capacities in becoming partners in this major event.

AG-ENG 88: Forward SIMA! 2nd-6th March 88 Sofitel Sevres Hotel

The 3rd AG-ENG International Congress will be held the week before SIMA in a hotel nearby the exhibition centre. Over 300 research scientists and industrialists in International Agricultural Machinery will get together.

250 leaflets and posters on agricultural equipment, robots, sensors, software and expert systems, farming equipment and agricultural produce processing equipment will be available.

The Congress is organized jointly by CEMAGREF and SIMA.

Enquiries: Francis Sevilla, CEMAGREF, B.P. 5095, 34033 Montpellier and Jean-Bernard Montalescot, SIMA, 24 rue du Pont, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.

SALON FRANÇAIS JALOUS

De nouvelles dates pour la semaine internationale du cuir — À partir de 1988

Lorsqu'il fut question au mois de décembre 1986 de modifier les dates des prochaines sessions de la Semaine internationale du cuir, tous les professionnels de la filière cuir internationale manifestèrent leur désapprobation et renouvelèrent leur attachement à un calendrier connu et admis par le monde entier.

Les responsables de la manifestation intervinrent alors tant auprès des pouvoirs publics français, que des gestionnaires du Parc des Expositions de Paris pour rappeler la nécessité de maintenir dans le mois de septembre les dates du Salon ainsi que pour obtenir, dans l'hypothèse d'un changement, un nouveau calendrier portant sur plusieurs années.

Après de nombreuses interventions et de difficiles négociations, un compromis de nature à satisfaire toutes les parties vint d'être dégagé et il permet aujourd'hui, d'annoncer officiellement les dates des cinq prochaines sessions de la Semaine internationale du cuir, qui seront organisées comme à l'habitude au Parc des Expositions de Paris — Porte de Versailles.

— En 1987: du 5 au 8 septembre (sans changement)

En 1988: du 17 au 20 septembre

En 1989: du 16 au 19 septembre

En 1990: du 15 au 18 septembre

En 1991: du 14 au 17 septembre

La fixation des prochaines sessions au milieu du mois de septembre a finalement obtenu l'adhésion tant des exposants de matières premières et de machines notamment qui disposeront ainsi de plus de temps pour préparer leur exposition, que celle des exposants de produits finis qui, à maints égards, marquent même une certaine préférence pour ces nouvelles dates plus favorables aux contraintes spécifiques de leurs professions.

Luminaire et constellation

Les visiteurs du Salon international du luminaire de Paris bénéficieront, en janvier 1988, des nouveaux aménagements du Parc des Expositions de Paris-Sud — Porte de Versailles.

Cet ensemble de réalisations porte le nom évocateur de la constellation ORION et est destiné à améliorer la circulation piétonnière et à faciliter les liaisons entre les différents halls du Parc.

Des escaliers mécaniques et des trottoirs roulants partant du hall 2.2 et des passerelles assurant les communications inter-halls créeront un circuit de visite isolé de l'extérieur.

C'est donc dans des conditions très confortables que se tiendra, du 14 au 18 janvier 1988 dans le hall 7.3, le Salon international du luminaire de Paris.

Premier salon au monde de luminaire décoratif, il proposera toute la production internationale de ce secteur de l'habitat, aussi bien dans le domaine du traditionnel que dans celui du contemporain.

Le Salon international du luminaire se déroulera de nouveau en 1988 dans le cadre de PERSPECTIVES, Semaine mondiale des professionnels de l'équipement et de la décoration de la maison.

POLLUTEC 88 22nd-25th November 88

Lyon Eurexpo — France

POLLUTEC 86: Record attendance

The exhibition was officially closed by the Environment Minister, Mr. Alain Carignon.

The general feeling after the exhibition was one of optimism: over 200 exhibitors were satisfied with the record attendance of 14,078 visitors from all sectors involved in

pollution control in industry and large organizations.

The conferences organized by the International Institute for Environment Management and Engineering, jointly with numerous trade associations, were attended by over 500 delegates.

And now, for POLLUTEC 88

In the wake of their success, POLLUTEC will be held again in Lyon Eurexpo, from 22nd to 25th November 88, concurrently with Expothem and Eurobat.

POLLUTEC 88 will be sponsored again by the Environment Minister.

By request from a majority of exhibitors, POLLUTEC 88 exhibition area will be increased.

In 1988, the already splendid facilities of the Lyon Eurexpo exhibition centre will be increased with new conference rooms, thereby providing exhibition organizers with 1000 more seats.

MIDEC Paris 1988

Le MIDEC Paris 1988, Mode internationale de la chaussure, se tiendra au Parc des Expositions de Paris-Le Bourget les **samedis 12, dimanche 13 et lundi 14 mars 1988**.

Pour sa cinquième saison le MIDEC Paris s'agrandit, un nouveau hall lui sera consacré, il s'étendra sur 15 000 m² au total.

Le MIDEC Paris prépare ses actions de promotion pour confirmer son caractère international et développer l'information mode.

Rappel des résultats 1987

— 500 exposants (un tiers d'étrangers venus de 12 pays)

— 7 000 visiteurs professionnels; + 43 % par rapport à 1986

— Progression des visiteurs internationaux; + 101 % venus de 56 pays (10 % du total des visiteurs)

Le MIDEC Paris a fixé ses dates jusqu'en 1990:

1989: 11, 12, 13 mars

1990: 17, 18, 19 mars

INFORMATION:

• CANADA / MONTRÉAL, PROMOSALONS, PROGEXCO, C.P. 911, Place Bonaventure, Dollard 1, MONTRÉAL, QUÉ. H5A 1E7. TÉL.: 861-7841, TÉLEX: 05-25534 PROGEXCO MTL.

• CANADA / TORONTO, PROMOSALONS, FRENCH TRADE EXHIBITIONS, 210 Dundas Street West — Suite 800, TORONTO, ONTARIO, CANADA M5G 2E8. TÉL.: 977-7320, TÉLEX: COMATTA TOR 06-22434.

L'économie française face à un dollar déprécié: croissance hésitante et handicaps sectoriels



par François Jonathan
Président
Banque Nationale de Paris
(Canada)

Prenant le relais du deuxième choc pétrolier, la forte appréciation du dollar en 1983 et en 1984 a diffusé au sein de l'économie nationale des effets défavorables: inflation importée et déséquilibre de paiements d'une part, ponction sur le revenu des agents économiques et freinage de l'activité, d'autre part. Cependant, quelques secteurs ont su tirer profit de l'amélioration de leur position concurrentielle. À partir de mars 1985, le cours du dollar a baissé. Au cours des mois suivants, cette dépréciation a été accueillie avec le soulagement car elle allégeait le coût des consommations intermédiaires importées par la France sans toutefois tarir le flux de ses exportations vers la zone dollar. Mais l'ampleur inattendue de la baisse du dollar a suscité des inquiétudes. Quelques secteurs se trouveraient en position délicate tandis que les effets sur l'ensemble de l'économie, globalement positifs dans la mesure où la dose de dépréciation du billet vert reste modérée, pourraient à terme handicaper l'industrie française si la sous-évaluation du dollar devait être durable.

Une croissance plus vertueuse mais moins soutenue

Peut-on dégager un enseignement de la période d'appréciation du dollar? Durant cette phase, les ventes françaises sur le marché américain ont tardé à se développer. Si le solde commercial s'est amélioré dès 1983, la part des USA dans les exportations françaises n'a progressé sensiblement qu'en 1985 alors que le dollar avait franchi le seuil normatif de la parité du pouvoir d'achat fin 1981: les exportateurs auront en effet attendu l'année 1984 pour modifier sensiblement

leurs prix en monnaie locale sur le marché américain, indique une étude de l'INSEE⁽¹⁾.

En 1986, les exportations françaises vers les USA se sont tassées de 6 % en volume. Néanmoins, dans la mesure où une relative symétrie des effets permet aux fluctuations de marge d'amortir temporairement la dépréciation du dollar jusqu'à un seuil critique qui pourrait être voisin de la parité du pouvoir d'achat, l'enseignement de la première moitié des années 1980 porte à croire que l'essentiel des effets de perte de compétitivité est à venir, si, bien sûr, la baisse du dollar est durable.

On peut donc attendre des délais de réaction à deux vitesses. Dès 1986, les effets de revenu et de patrimoine qui résultent de la dévalorisation des créances et des dettes ainsi que de l'amélioration des termes de l'échange ont été visibles dans les bilans des entreprises ou dans les comptes extérieurs. Ils ont attisé la croissance économique. Par contre, les effets de substitution (déplacement de la demande vers les produits meilleur marché) qui dépriment l'activité des secteurs exposés à la concurrence internationale, pourraient se développer en 1987 et en 1988.

D'où les conclusions de l'étude précitée de l'INSEE: hormis les progrès sur les fronts de l'inflation et des comptes extérieurs, la baisse du dollar a un effet légèrement expansif à court terme, mais récessif à moyen terme. En conséquence, 1987 pourrait marquer une césure. L'année 1986 a en effet cumulé les avantages des effets expansifs à moyen terme de la hausse du dollar des années 1981-1984 et les avantages des effets expansifs à court terme de la baisse du dollar intervenue à partir de l'automne 1985. Mais au cours de la période 1987-1988, tandis que les effets expansifs de moyen terme s'effritent, les effets récessifs de la dépréciation du dollar commenceront à se faire sentir. Au total, l'effet dollar aura accéléré la croissance pour environ 0,4 point de PIB en 1986, mais pourrait la freiner pour 0,5 point en 1987⁽²⁾.

Les effets sectoriels: des gains dispersés et des pertes concentrées

Les effets sectoriels favorables résultent de l'amélioration des termes de l'échange vis-à-vis des produits facturés en dollars. Ils se diffusent rapidement, améliorent la rentabilité des entreprises et sont dans l'ensemble dilués. Toutefois, les industriels gros consommateurs d'énergie et de matières premières importées bénéficient d'un surcroît de richesse sensible. Ce sont la chimie lourde, la transformation des plastiques, la métallurgie, le textile cotonnier et certains créneaux de l'agro-alimentaire comme les produits dérivés des oléagineux ou des denrées tropicales.

Concernant les effets sectoriels défavorables, les effets directs de dégradation de la compétitivité, tant à l'exportation que sur le marché intérieur vis-à-vis de la zone dollar, sont prolongés par des effets indirects sensibles, d'une part une plus grande agressivité commerciale du Japon qui cherche à compenser ses difficultés récentes sur le marché américain et d'autre part, une contraction du pouvoir d'achat des PED, OPEP et non OPEP.

Par ailleurs, la dévalorisation des créances et des dettes libellées en dollars des entreprises améliore la situation financière des débiteurs, les grandes entreprises nationales en particulier, mais détériore celle des créanciers que l'on trouve principalement dans les secteurs des grands contrats à l'exportation.

Au total, les effets défavorables devraient donc être plus concentrés, plus marqués et se manifester plus lentement. Le seuil critique du dollar, qui inverse la position concurrentielle relative de l'industrie française et de celle de la zone dollar, se situerait dans de nombreux cas entre 6,50 F et 7 F. Au cours retenu par l'accord de Paris du 22 février 1987, soit à peine plus de 6 F par dollar, la contrainte de prix qui pèse sur les secteurs exposés de l'économie française les empêchera donc de pouvoir retenir dans leur marge la baisse du prix de leurs consommations intermédiaires libellées en dollar.

Ne pouvant bénéficier des effets favorables car leur degré d'ouverture sur l'extérieur les soumet à une concurrence aiguë, deux groupes de secteurs sont particulièrement touchés par la baisse du dollar. Ce sont les biens intermédiaires et matières premières dont le prix directeur mondial est exprimé en dollar ainsi que les secteurs des gros contrats à l'exportation.

L'activité est plus touchée que la rentabilité

Au total, les effets sur la rentabilité paraissent variables car la contrainte concurrentielle qui érode les marges peut être compensée par la baisse du prix des consommations intermédiaires, tandis que les effets sur l'activité semblent déprimants ou au mieux neutres.

(1) Économie et statistiques — Juin 1986: «Les effets des variations du dollar» — F. Meunier et K. Schubert.

(2) Ces chiffres sont obtenus en appliquant les variations constatées ou envisagées du dollar aux résultats des simulations de l'INSEE. L'absence de linéarité des effets de la baisse du billet vert oblige toutefois à les considérer avec prudence.

The French economy and an undervalued dollar: hesitant growth and sectorial difficulties

by François Jonathan
President
Banque Nationale de Paris
(Canada)

Coming, as it did, after the second oil shock, the sharp rise in the value of the dollar in 1983 and 1984 spread negative effects through the economy: imported inflation and payment imbalances on the one hand, decrease in the income of economic agents and a slowdown in activity on the other. Nevertheless, some sectors managed to derive benefit from the improvement in their competitive position. From March 1985 onwards, the rate of the dollar fell. Over the following months, this trend was welcomed because it lessened the cost of the intermediate goods imported by France without reducing exports to the dollar zone. But the unexpected extent of the fall of the dollar gave rise to anxiety. Some sectors are thought to be in difficulty whereas the effects on the economy as a whole, positive as long as the depreciation of the dollar remains moderate, could in the long term damage French industry if the dollar were to remain undervalued for a long period.

Growth which is more virtuous but not so strong

Can any lessons be learned from the period of rise in value of the dollar? During this phase, French sales on the US market were slow to expand. The trade balance improved in 1983, but the United States' share in French exports did not show a significant rise until 1985, whereas the dollar had gone over the purchasing power parity threshold at end-1981. In fact, exporters had waited until 1984 before making any drastic changes in their prices in local currency on the US market (see INSEE study⁽¹⁾).

In 1986, French exports to the United States fell by 6 per cent in volume. Nevertheless, since there is a relative symmetry of effects which enables margin fluctuations to offset the depreciation of the dollar until such time as a critical threshold—probably around the purchasing power parity rate—is reached, the lessons of the first half of the 80's indicate that the greater part of the effects of the loss of competitiveness is still to come (if, of course, the decline of the dollar continues).

The effects can therefore be expected to be seen in two stages. In 1986, the income and wealth effects resulting from the decrease in value of claims and debts as well as from the improvement in the terms of trade were visible in company balance sheets and in the external accounts. They stimulated economic growth. In contrast, the substitution effects (transferring of demand to cheaper products) which depress activity in sectors exposed to international competition could increase in 1987 and 1988.

Hence the conclusions of the above-mentioned INSEE study: apart from the progress in the matter of inflation and the external accounts, the effect of the decline of the dollar is slightly expansionary in the short term, but recessive in the medium term. As a result, 1987 could be a break with tradition. For 1986 combined advantages of the medium-term expansionary effects of the 1981-84 rise of the dollar with those of the short-term expansionary effects of the decline which began in the autumn of 1985. But during the period 1987-88, whilst the medium-term expansionary effects recede, the recessionary effects of the decline of the dollar will start to become visible. Overall, the dollar effect contributed 0.4 points to GDP growth in 1986, but it could slow it down by 0.5 points in 1987⁽²⁾.

Sectorial effects: scattered gains and concentrated losses

The favourable sectorial effects result from the improvement in the terms of trade scattered gains on products invoiced in dollars. They are passed on rapidly, and improve the profitability of companies, if only, generally speaking, to a limited extent. Nevertheless, those industries which consume large quantities of energy and imported raw materials enjoy significant extra wealth. They are industrial chemicals, plastic processing, metallurgy, cotton textiles and certain sections of the agro-alimentary industry such as products derived from oilseeds or tropical foodstuffs.

With regard to the unfavourable sectorial effects, the direct results of diminished competitiveness — both in exports and on the domestic market compared with the dollar zone — are prolonged by considerable indirect effects, firstly a more aggressive commercial policy by Japan in an attempt to offset the difficulties recently encountered on the US

market, and secondly a shrinking of the purchasing power of developing countries, whether OPEC or not.

Moreover, the decrease in the value of companies' claims and debts denominated in dollars improves debtors' financial positions, in particular large State enterprises, but weakens that of creditors, which are mainly in the sectors of large-scale export contracts.

The unfavourable effects can therefore be expected to be more concentrated and more marked, and to become visible more slowly. The critical level of the dollar, which reverses the relative competitive position of French industry and of the dollar zone, would in a number of cases be around F 6.50 to F 7. At the rate fixed by the Paris agreement of 22nd February, 1987 (a little over F6 for 1 dollar), the price constraint on the exposed sectors of the French economy will therefore prevent them from allowing in their margins for the drop in price of their intermediate consumption invoices in dollars.

Two large sectors are particularly affected by the fall of the dollar, for being open to the outside world they face stiff competition and cannot therefore benefit from the favourable effects.

They are intermediate goods and raw materials, for which the world price is expressed in dollars, and the sectors of large-scale export contracts.

Activity is more seriously affected than profitability

Overall, the effects on profitability vary, for the competitive constraint which erodes margins can be offset by the drop in the intermediate goods prices, whereas the effects on activity appear to be depressive or at best neutral.

(1) Économie et statistiques — June 1986: «Les effets des variations du dollar» — F. Meunier and K. Schubert.

(2) These figures are obtained by applying the variations recorded for expected in dollar to the results of INSEE simulations. The absence of linearity of the effects of the decline in the dollar nevertheless mean that caution is necessary in their interpretation.



LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

*Votre
porte d'entrée
sur
les marchés
français
et canadiens:*

**VOUS
AIDE**



Centenaire en 1986, la Chambre de commerce française au Canada est le lieu privilégié d'échanges et de rencontres des intérêts privés franco-canadiens.

• **À VOUS FAIRE CONNAÎTRE:**

- Organisation de missions collectives ou individuelles
- Rencontres, déjeuners-débats, cocktails de présentation
- Publicité dans nos publications
- Petites annonces dans la revue
- Aide à la réalisation d'arts graphiques

• **À APPROCHER VOTRE MARCHÉ:**

- Études de débouchés
- Aide à l'adaptation de votre produit et /ou service aux exigences du marché local (contraintes juridiques, fiscales, techniques)
- Mise en rapport avec acheteurs, distributeurs potentiels

• **À ÊTRE PRÉSENT SANS DÉJÀ VOUS INSTALLER:**

- Location de bureau temporaire (à la semaine, au mois)
- Services rattachés à la notion de domiciliation: télex, photocopie, secrétariat, interprétariat.
- Diffusion de documents, mailings

Les membres bénéficient de tarifs préférentiels pour ces services.

Renseignements: 360, St-François Xavier, Montréal, P.Q. H2Y 2S8
Tél.: (514) 281-1246 Téléx: 055-62358

La Chambre, c'est aussi ses sections sur tout le Canada:
Calgary: (403) 264-3170 Toronto: (416) 593-5511
Vancouver: (604) 736-4461 Québec: (418) 647-3151

Banque Nationale de Paris (Canada)



LE SIÈGE SOCIAL À MONTRÉAL



BNP

Le groupe BNP
au Canada depuis 1961
et dans près de 80 pays

MONTRÉAL

(Siège social)
Tour BNP
1381, rue McGill-Collège
Montréal, Québec
H3A 2W8
Tel.: (514) 285-6000

LAVAL

4, Place Laval
Suite 520
Laval, Québec
H7N 5Y3
Tel.: (514) 662-6052

QUÉBEC

500 est, Grande Allée
Québec, Québec
G1R 2J7
Tel.: (418) 647-3858

SHERBROOKE

2320, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2E8
Tel.: (819) 566-4883

TROIS-RIVIÈRES

1350, rue Royale
Trois-Rivières,
Québec G9A 4J4
Tel.: (819) 373-6113

TORONTO

Aetna Canada Centre
145 King Street West
Toronto, Ont.
M5H 1J8
Tel.: (416) 360-8040

VANCOUVER

Suite 1201
700 West Pender Street
Vancouver, B.C.
V6C 1G8
Tel.: (604) 688-2212